



## Le portrait du Journal du Palais

### Du local à la carte

Tout juste arrivé d'un restaurant étoilé nantais, Simon Noferi a pris en main les rênes de La Closerie à Dijon, récemment transformée par son nouveau propriétaire Pierre Molin, pour proposer une cuisine gourmande et créative, ancrée dans le terroir bourguignon. *Page 24*

## SNCF Réseau mise sur le fret ferroviaire

Avec plus de 200 km de lignes dédiées et 300 trains par jour en moyenne dans la région Bourgogne Franche-Comté, le fret représente un enjeu capital pour le territoire, pris à bras-le-corps par SNCF Réseau. *Page 12*

## François Rebsamen dans l'Yonne

Jeudi 3 avril, le ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation était à Auxerre au déjeuner de l'assemblée générale de l'Association des maires de France (AMF) et des présidents d'intercommunalités. *Page 8*

7 pages d'annonces légales

Lire les pages 14 à 20

## Santenov Dijon Bourgogne, pôle d'attractivité



Né en décembre 2024 de la fusion du technopôle Santenov et de BFCare, Santenov Dijon Bourgogne, le cluster de santé en BFC, réunit 150 entreprises et 6.000 personnes pour un chiffre d'affaires de 1,5 Md €. Le jeudi 3 avril, à l'occasion

de tables rondes organisées à Dijon Métropole, son président Pascal Auzière a signé deux partenariats avec le Leem (organisation professionnelle des entreprises du médicament) et Walter (groupe Patriarche), constructeur et

animateur du futur ensemble Sully Santenov, « bâtiment totem » de la santé qui sera situé à Dijon, non loin du CHU et du parc Mazen Sully.

La structuration de l'écosystème santé est fondamentale pour rendre plus visible et plus

lisible l'offre de santé locale, dans un contexte où l'industrie pharmaceutique et la recherche sont mondialisées, comme l'ont souligné tous les participants à cette matinée.

*Page 3*

## Nextis crée un plastique souple recyclable

Installée à Demigny (71), Nextis prouve que l'innovation naît partout sur les territoires. Il aura fallu trois ans de R&D au bureau d'étude et en particulier à son ingénieur des hauts polymères pour que l'entreprise aboutisse à un plastique souple totalement recyclable. L'in-

dustriel s'est fait une spécialité de l'injection, de l'extrusion et enfin de l'extrusion de soufflage. Une innovation qu'elle met au service des acteurs de l'industrie, du sport et des loisirs, du médical ou encore du luxe.

*Page 6*

Europe : 47 projets stratégiques identifiés. *Page 21*

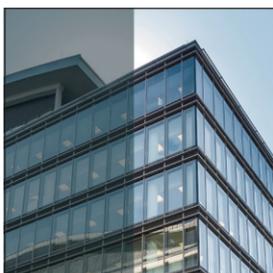
Constructeur de bâtiments tertiaires et industriels



**GROUPE GUITON**  
Concepteur Constructeur engagé

[www.groupe-guiton.fr](http://www.groupe-guiton.fr)

R 28302 - 4962 - 2€



**CBRE Impact**  
MEMBRE INDÉPENDANT DU RÉSEAU

03 80 51 71 71

Notre domaine, l'immobilier d'entreprise.

Conseil en implantation, estimation, commercialisation, clé en main, investissement...

Retrouvez toutes nos solutions pour vos locaux professionnels sur [www.impact-cbre.fr](http://www.impact-cbre.fr)

[dijon@impact-cbre.fr](mailto:dijon@impact-cbre.fr)

**IMPACT**  
PROPERTY

AGENCE DE GESTION IMMOBILIÈRE SPÉCIALISÉE POUR LES LOCAUX PROFESSIONNELS

[www.impact-property.fr](http://www.impact-property.fr)  
Gestion locative & technique

Votre gestionnaire immobilier : Laura BOUSCAUD  
03 80 51 71 64 | [contact@impact-property.fr](mailto:contact@impact-property.fr)

## Le recyclage en France



## La France peut faire mieux en matière de recyclage

Si l'Europe fait partie des bons élèves au niveau mondial en matière de recyclage des déchets, de larges disparités existent entre les pays, comme le montrent les plus récentes données de l'OCDE. Au rang des cancras, on retrouve le Portugal et la Turquie, qui ne recyclaient que 13 % de leurs déchets solides municipaux en 2022. L'Islande faisait à peine mieux : 18 % seulement. La France n'était pas loin derrière, puisque seulement 24 % de nos déchets ont été recyclés en 2022. Chez les bons élèves, on retrouve l'Autriche, dont 41 % des déchets municipaux ont été recyclés en 2022, l'Allemagne (47 %), mais seule la Slovénie a réussi à recycler plus de la moitié de ses déchets ménagers (55 % environ en 2022).

## La fréquentation touristique aux USA



## USA en perte de touristes ?

Donald Trump et sa politique vont-ils coûter cher à l'industrie du tourisme des États-Unis ? D'après la revue Tourism Economics, le nombre de visiteurs internationaux vers les États-Unis devrait diminuer de 5 % cette année, contribuant à un manque à gagner de 64 Mds \$ pour l'industrie du voyage dans le pays. Comme le montrent les données de l'Office national du voyage et du tourisme des États-Unis, le nombre de personnes ayant visité les États-Unis tous pays confondus a diminué de 2,4 % en février par rapport à février 2024. L'Allemagne et la France semblent par exemple avoir particulièrement choisi de délaissier les États-Unis avec une baisse respective de 8,5 % et de 5,6 % en février par rapport à février 2024. À l'inverse les Anglais se sont rendus davantage aux USA en février (+6,9 %), par rapport à février 2024.

## Le bilan carbone routier en BFC



## Bilan carbone routier en BFC

Les véhicules des particuliers ont émis 2,8 millions de tonnes de gaz à effet de serre en équivalent CO<sub>2</sub>, en Bourgogne Franche-Comté. Par adulte, ces émissions sont plus élevées dans la bande frontalière de la Suisse (1,9 tonne) et dans les intercommunalités périurbaines (1,5 tonne), autour des principales villes (1,3 tonne). À l'opposé, elles sont moindres dans les zones urbaines : les distances parcourues y sont plus faibles, les transports en commun, plus utilisés, et le nombre de véhicules y est réduit (0,9 tonne pour les métropoles de Dijon et Besançon). Les particuliers de la région ont parcouru en véhicules en moyenne 10.750 km en 2021, émis 1,2 tonne de CO<sub>2</sub> par adulte et dépensés 770 € de carburants. Mais selon les territoires, la distance parcourue et les dépenses associées en carburant varient du simple à plus du double.

## baromètre

## Un nouvel atelier dédié à la réparation d'instruments à vent vient d'ouvrir ses portes à Besançon. Son nom : L'Établi des Vents.



## Pascale Richard : sa reconversion fait un tuba

**Besançon** À 58 ans, Pascale Richard vit sa troisième vie. Originaire de Haute-Marne, passionnée de musique depuis son plus jeune âge, elle découvre le saxophone à neuf ans et ne le quitte plus, évoluant principalement au sein d'orchestres d'harmonie. Installée dans le Doubs depuis plus de 15 ans, d'abord éducatrice musicale dans les écoles, elle change radicalement de voie en entrant comme secrétaire dans une entreprise industrielle de la région. Une décennie plus tard, Pascale Richard est directrice des ressources humaines d'un groupe local. Une opération du dos qui la tient alitée une longue période est propice à une introspection qui l'amène à conclure que sa vie professionnelle est en totale dissonance avec ses aspirations profondes. Il est temps pour elle de revenir à la musique. « Les instruments n'ont jamais cessé de faire partie de moi. Je n'ai arrêté de jouer de mon saxophone que deux ans sur toute ma carrière et j'ai été pendant 15 ans cheffe de chœur », avoue celle qui, enfant, rêvait de boîtes à anches en faisant du lèche-vitrine

dans les ateliers de réparation d'instruments de musique dijonnais. Cette madeleine de Proust réveille un coup de cœur juvénile pour ce métier d'art minutieux. Pascale Richard décide, en 2022, alors de reprendre le chemin de l'école pour un an.

## DÉPANNER AU PLUS VITE

Elle s'inscrit à l'Institut technique européen des métiers de la musique (Itemm) du Mans et obtient son CAP d'Assistant technique en instruments à vent. Diplôme en poche, Pascale Richard débute en sous-traitance auprès de son dernier maître de stage et confrère, l'atelier Artivent à Port-sur-Saône, avant de créer sa propre entreprise en juin 2023 et de s'installer en février de cette année dans l'hôtel d'entreprises de BGE Franche-Comté, dans le quartier bisontin de Palente. « Tout au long de ma reconversion, j'ai été soutenue et accompagnée par le réseau local de la création d'entreprise. C'est en participant au salon Vita'Créa que j'ai rencontré les personnes de BGE qui m'ont aidé à financer ma forma-

tion avec France Travail et qui, ensuite, m'ont proposé ce local de 28 m<sup>2</sup> à loyer progressif. France Active s'est portée caution pour mon prêt bancaire et a abondé mon apport de 5.000 € avec un prêt à taux zéro du même montant. À chaque fois, j'ai croisé les bonnes personnes pour avancer ». Qu'il s'agisse de flûtes, clarinettes, saxophones, trompettes ou tubas, à l'Établi des Vents, Pascale Richard redonne à chaque instrument tout son éclat et sa justesse. Nettoyage, débosselage, démontage, remplacement des tampons et des butées défectueuses, réglages minutieux et essais acoustiques : « chaque détail compte pour en restaurer la pleine harmonie », confie celle qui dit pratiquer « le prix le plus juste et chercher à dépanner au plus vite », bien consciente du lien si spécifique qui lie l'artiste à son instrument. Enfin, Pascale Richard propose également des accessoires et rachète des instruments d'occasion qu'elle remet à neuf et revend.

Frédéric Chevalier

♦ [letablidesvents.fr](http://letablidesvents.fr)

## Ils bougent.



**LE CHÂTEAU DE COURBAN REGAGNE SON ÉTOILE MICHELIN.** Le célèbre petit guide rouge guigné par les meilleurs chefs a dévoilé lundi 31 mars les restaurants récompensés par les célèbres étoiles.

**Maxime Lesobre**, que nous avons rencontré en août 2024 ne cachait pas sa détermination de rejoindre la galaxie des meilleurs cuisiniers. Nous avons intitulé son portrait « L'Étoile montante de Courban », pari réussi ! Le chef du Château de Courban qui a réorganisé l'approvisionnement et resserré la carte permet à l'adresse de la haute Côte-d'Or de retrouver son macaron perdu l'année dernière à la suite du départ de l'ancien chef Nicolas Thomas.



**LE CENTRE INRAE DE BFC A UNE NOUVELLE PRÉSIDENTE.** Mardi 1er Avril, Cécile Détang-Dessendre est devenue la nouvelle présidente du Centre Inrae de Bourgogne Franche-Comté. Économiste de formation et spécialiste des dynamiques économiques des espaces ruraux, elle prend la suite de Nathalie Munier-Jolain, nouvellement nommée à la direction générale d'Inrae après huit années d'exercice sur ces mêmes fonctions. Diplômée de l'Université de Bourgogne, Cécile Détang-Dessendre connaissait déjà bien le centre Inrae BFC puisqu'elle y est entrée en 1994. Durant son parcours professionnel, elle a notamment été directrice de l'unité mixte de recherche du Centre d'économie et de sociologie appliqué à l'agriculture et aux espaces ruraux de 2009 à 2013 à Dijon. Elle a consacré une trentaine d'années à la science et au pilotage scientifique, au service des mondes agricoles et ruraux. Nommée pour un mandat de quatre ans, elle poursuivra le travail engagé avec les partenaires de l'Enseignement supérieur et de la recherche, l'université de Bourgogne Europe, l'institut Agro Dijon, le CNRS et le CHU Dijon-Bourgogne. Elle veillera également à entretenir et développer les partenariats avec le monde économique et les instances territoriales, locales et régionales, pour des recherches porteuses de solutions au service d'une agriculture durable et d'une alimentation saine et diversifiée.

## décideurs

# À LA UNE

## Santenov Dijon Bourgogne, le cluster « totem » de la santé

**Région BFC.** Né en décembre 2024 de la fusion du technopôle Santenov et de BFCare, le cluster de santé réunit 150 entreprises et 6.000 personnes pour un chiffre d'affaires de 1,5 Md €. Le jeudi 3 avril, à l'occasion de tables rondes organisées à Dijon Métropole, son président Pascal Auzière a signé deux partenariats avec le Leem (organisation professionnelle des entreprises du médicament) et Walter (groupe Patriarche), constructeur et animateur du futur ensemble Sully Santenov, « bâtiment totem » de la santé à Dijon.



**J**eudi 3 avril, dans les locaux de Dijon Métropole, Santenov Bourgogne organisait une table ronde sur le thème « Le cluster santé, un outil au service de la performance économique et de l'attractivité du territoire ».

Filière d'excellence parmi celles identifiées sur le territoire régional, la santé concerne tout particulièrement la métropole dijonnaise où sont installés quelques fleurons nationaux et internationaux, comme les laboratoires Urgo, Proteor, Adhexpharma, Crossject... Mais si cet écosystème de santé pèse lourd sur le plan économique avec 150 entreprises, 6.000 personnes et pas moins de 1,5 Md € de chiffre d'affaires, il souffre également d'un déficit de notoriété, ainsi que l'avait révélé une étude à l'échelle régionale menée entre janvier et juillet 2023 à la demande de BF Care, regroupement des entreprises de la santé en région.

C'est précisément pour améliorer ce point et également constituer une véritable force stratégique qu'a été constitué, en janvier 2025, le cluster de la santé Santenov Dijon Bourgogne, résultat de la fusion entre BF Care et le technopôle Santenov, associant ainsi aux entreprises de la santé l'État, les collectivités (région BFC et métropole dijonnaise), le monde universitaire, le CHU, le CGFL...

« Enjeu vertigineux en termes de santé publique », selon les mots de la maire de Dijon Nathalie Koenders, en ouverture des travaux, avant de rappeler combien le secteur, depuis la pandémie de covid, est devenu stratégique et doit savoir innover au regard des attendus : risques accrus de transmission d'épizootie à l'homme, sédentarité et aliments transformés propices à une obésité qui touchera 6 personnes sur 10 d'ici à 2050, maladies liées au changement climatique, arrivée de l'IA. Enjeu électoral également, n'a-t-elle pas manqué de souligner, puisque la santé, selon un sondage Ifop dont elle a fait mention, apparaît dans le trio des préoccupations des Dijonnais.

### « MAILLON INDISPENSABLE »

Pascal Auzière, directeur du développement stratégique au sein d'Urgo Healthcare et président de Santenov



Dijon Bourgogne, a qualifié la création du cluster santé de « *maillon indispensable pour fédérer les entreprises* » du secteur, un enjeu également souligné par Pascal le Guyader, président du Leem (les entreprises du médicament) : « *Les leaders de la recherche clinique doivent appuyer sur des clusters, car une recherche clinique forte induit plus de production et donc de la commercialisation* », affirmant la possibilité, grâce à un cluster puissant, de « *faire connaître son offre de services et permettre l'identification de la région comme secteur clé de la santé* » auprès des investisseurs nationaux et internationaux. À ce titre, la construction d'un bâtiment dédié au cluster Santenov, le bâtiment Sully Santenov (voir ci-contre) devrait être un atout. Le programme Santenov'Boost permettra d'ailleurs d'accompagner des start up post-incubation pour optimiser leur passage à l'échelle. « *Il faut penser international*, insiste Pascal le Guyader. *Les industries pharmaceutiques sont mondiales* ».

### DEUX PARTENARIATS

Afin d'asseoir Santenov Dijon Bourgogne au sein de l'écosystème santé national, deux conventions de partenariat ont été signées : l'une, de renouvellement, avec le Leem « *pour développer la compétitivité et la promotion des métiers de la filière régionale des entreprises du médicament* », la seconde avec Genopole (premier bio-cluster français, créé en 1998 par l'État sous l'impulsion de Bernard Barataud, alors président de l'AFM-Téléthon) à Évry ainsi que Walter, la filiale de Patriarche qui sera chargée de l'exploitation et de l'animation du bâtiment Sully Santenov. Ces deux partenaires

vont porter Santenov'Boost auprès de deux start up dijonnaises : Ummon Health Tech (analyse par IA des tissus biologiques pour la détection de cancers) et Cellaven (robot de culture cellulaire Nestor).

Parmi les invités, Mathilde Bas, pharmacienne et enseignante-chercheuse a souligné combien la présence d'un tel outil était fondamentale pour les chercheurs du secteur : « *Il faut plus de lisibilité et de visibilité pour permettre le développement des projets (dans son cas, les biomédicaments, Ndlr), a-t-elle affirmé, accroître la collaboration avec les acteurs nationaux, pour les financements comme au moment du passage à l'industrialisation.* » Sully Santenov devrait ouvrir ses portes en 2027, mais le temps de la recherche n'étant pas celui du politique, il faudra quelques années encore pour pouvoir en éprouver la validité.

Emmanuelle de Jesus



Ci-contre : Les représentants de Santenov, du Genopôle, de la métropole dijonnaise, de la région BFC, du groupe Patriarche et des chercheurs réunis dans les locaux de Dijon Métropole. Ci-dessus : Pascal Auzière signe la convention de partenariat avec Benoît Thomazo (2<sup>e</sup> à partir de la droite), directeur général de Walter et Gilles Trystram, directeur général du Genopôle. Crédit : JDP.

Ci-contre : Santenov, représenté par Pascal Auzière (à droite) a signé le renouvellement de sa convention de partenariat avec le Leem, l'organisation professionnelle des entreprises du médicament, représentée par Pascal le Guyader (à gauche). Crédit : JDP.



## Sully Santenov : ouverture en 2027

Imaginé par Dijon métropole et l'association Santenov, le Sully Santenov construit et animé par Bart Patriarche et Walter, filiale de Patriarche, accueillera en 2027 le cluster de la santé Santenov au sein de 9.330 m<sup>2</sup> à l'emplacement voisin du bâtiment de l'ESTP sur le campus de Dijon, non loin du CHU et du parc Mazen-Sully. Ce bâtiment, avec sa « *halle technologique pour favoriser la pédagogie collaborative, des espaces Plug&Work composés de bureaux et de laboratoires pré-équipés et opérés pour les projets d'entrepreneuriat et d'innovation santé, des plateaux techniques pouvant accueillir des laboratoires du L1 au L3, des espaces de formation* » rassemblera autant des étudiants, que des chercheurs, des start up, des industriels... Bart Patriarche affirme que le bâtiment « *a été pensé pour favoriser la synergie entre les usagers du domaine de la santé, permettant ainsi l'échange, le travail collaboratif*



et la recherche de nouveaux procédés innovants ». Pour Danielle Juban, vice-présidente de la métropole dijonnaise, il permettra, au même titre que Santenov, de « *rendre plus performant le tissu économique et préparer la relève avec les start up* ».

**Côte-d'Or.** Après l'ouverture de l'hôtel et du restaurant, il y a environ six mois, l'adresse de charme Bellevigne sur la Côte de Nuits, entre Dijon et Beaune, inaugurerait le 21 février son spa.

## Un spa un verre à la main à Chambolle-Musigny



**D**ix-huit mois de travaux et 8 M€ d'investissement auront été nécessaires pour transformer une ancienne maison de vin fermée depuis huit ans et un bâtiment attendant en un hôtel de charme quatre étoiles, doté de 37 chambres et d'un caveau de dégustation riche de 1.000 références de vins. Situé au cœur de la Côte viticole, à Chambolle-Musigny, ce nouveau lieu signé par le groupe Les Hôtels (très) particuliers a ouvert ses portes en deux temps. Le 12 octobre 2024, l'hôtel et le restaurant étaient ainsi inaugurés, puis, le 21 février, ce fut au tour du spa de recevoir ses premiers visiteurs.

Revisité par la décoratrice Jordane Arrivet dans un esprit maison de campagne, l'adresse entend magnifier l'univers de l'art de vivre autour du vin. « Avec 90 % de taux d'occupation des chambres et une durée de séjour moyenne de deux nuits, nos premiers retours, après six mois d'exploitation, sont plutôt bons, voire même bien au-delà de l'attendu, d'autant que nous n'avons pas encore connu de saison estivale, affirme Laurent

Fayard, le directeur de Bellevigne. Cela confirme qu'il y avait bien un manque en matière d'hébergement sur la Côte. Ce qui attire les clients dans nos murs, ce sont : ce luxe non ostentatoire, cette idée d'une demeure de famille ouverte à tous, le calme et le terroir bourguignon. Côté vin, nous appliquons de faibles marges pour pouvoir proposer des grands crus au verre qui restent abordables et ainsi rendre l'expérience de la Bourgogne viticole attractive. Des dégustations payantes sont notamment ouvertes à la clientèle extérieure, tout comme notre restaurant (120 couverts cumulés) dont la carte signée par le chef Étienne Berg fait la part belle au terroir local ». La clientèle locale est ainsi au rendez-vous le midi du menu du marché à 29 € servi en une heure ou de l'offre bar à vins avec planche de charcuterie du Jura à partager. « L'ouverture récente de notre spa s'inscrit dans la continuité du concept œnophile que nous déployons, avec des produits de soins de la marque Sarmance. Des cosmétiques bio avec 99 % d'ingrédients naturels issus de la vigne ou du vin. » L'établissement dispose de quatre cabines de soins, d'un espace hammam, d'un sauna, de douches sen-



Laurent Fayard, le directeur de Bellevigne ici dans le spa tout nouvellement ouvert de l'établissement. Crédit : JDP.

sorielles et d'une piscine chauffée à 28°C. « Nous avons mis en place un rituel signature à l'entrée : le Bain des Tannins. Le client est invité à plonger ces pieds dans un petit tonneau de vin rouge, un verre de Chambolle à la main. Ce moment de relaxation offre une transition unique qui vous

met dans les meilleures conditions avant de débiter les soins », explique le directeur, précisant que là encore, le spa est ouvert à la clientèle locale, une nécessité pour la bonne rentabilité du lieu. « Pour les clients de l'hôtel, le spa est souvent utilisé juste après le checking, les installations

sont assez calmes en journée. Ouvrir les soins à l'extérieur permet de lisser l'activité. Nous espérons accueillir une vingtaine de personnes par jour, que ce soit pour l'espace détente ou pour un soin ».

Frédéric Chevalier

**Côte-d'Or.** Le restaurant hôtel dijonnais propose des espaces pour les événements d'entreprise, assortis de prestations inédites comme un cinéma ou un karaoké privatisables.

## Mama bichonne les entreprises



L'établissement propose plusieurs espaces modulables en fonction des besoins des entreprises y compris le « CinéMama ». Crédit : Mama Shelter.



**A**dressé désormais dans les habitudes dijonnaises depuis son ouverture en juillet 2023, la franchise Mama Shelter créée par la famille Trigano et portée localement par le groupe Hôtel Bourgogne Qualité n'est pas seulement ouverte aux adeptes des soirées festives et des brunches dominicaux : l'établissement dispose aussi d'une offre à destination du public d'affaires.

Ainsi, cinq « ateliers de réu-

nion » modulables, dont un espace de 98 m<sup>2</sup> prévu pour accueillir jusqu'à 70 personnes permettent d'organiser des événements d'entreprises, du discret repas d'affaires au séminaire tandis que le « CinéMama » de 57 m<sup>2</sup> pour des groupes de 27 personnes, est parfait pour donner un peu de majesté à un film d'entreprise ou pour aérer les cerveaux entre deux brainstorming avec des projections privées. La clientèle business représente environ 20% du chiffre d'affaires des 120 chambres

de cette adresse qui ne se veut « pas un restaurant d'hôtel, mais un hôtel de restaurant », précise sa directrice Pauline Alle.

### EN TERRASSE JUSQU'À 22H30

À la tête de l'établissement depuis son ouverture, la jeune femme a procédé à quelques ajustements, notamment pour professionnaliser et accroître la rapidité du service méridien, justement pour répondre aux impératifs des salariés, tout en gardant l'esprit joyeux qui

est la marque de fabrique des Mama Shelter : « Il faut beaucoup d'exigence pour apparaître décontracté ». Si elle se réjouit que la décoration baroque pensée par l'architecte Benjamin El Doghaïli conserve son « effet waouh et prouve que l'on vieillit bien, presque deux ans après l'ouverture », Pauline Alle n'oublie pas d'innover : pour le retour des beaux jours, la terrasse couverte sera accessible jusqu'à 22 h 30.

Emmanuelle de Jesus

## Yonne

**SENS : L'HYPERMARCHÉ AUCHAN DEVIENT SUPER U.** C'est le premier des 13 établissements que possède Schiever dans l'Yonne à afficher sa nouvelle enseigne. Après 27 ans de collaboration commerciale, le groupe avallonnais (1,3 Md € de chiffre d'affaires) - premier employeur du département avec 2.000 collaborateurs répartis sur le territoire - a en effet fait le choix stratégique de quitter le groupe Auchan pour rejoindre la coopérative bretonne. L'an dernier, Schiever avait, par ailleurs, confirmé sa volonté de se diversifier dans le secteur de la grande distribution en se portant acquéreur de 25 magasins Intersport, quatre magasins Blackstore et deux Go Sport, réduisant à 80 % la part de son activité dans l'alimentaire.

## Côte-d'Or

**UN DIJONNAIS N°2 DE LA COUPE DE FRANCE DU BURGER.** Kevin Muin remporte avec son burger Le French Dip la deuxième place de la Coupe de France du burger by Socopa. Après un BEP cuisine et une formation en pâtisserie, Kevin Muin a travaillé pendant trois ans à l'Auberge de la Charme \* à Prenoys (21), avant de rejoindre Foodies, enseigne de Food Truck créée en 2014. Depuis, Foodies s'est développé et complète son offre de trucks par trois restaurants et une prestation traiteur. Kevin est aujourd'hui directeur du restaurant situé en centre-ville de Dijon. Il est vice-champion de France de la Coupe de France du Burger by Socopa en 2022 avec son burger « Caraïburger ». En 2023 et 2024, il participe à Dallas, au World Food Championships catégorie burgers.

en bref

**Yonne.** Après la vente de Phenix Agrosystem et la création de Kristall Agri, cet entrepreneur infatigable continue de se lancer dans de nouveaux projets.

## Mathias Bounon, l'innovation agricole en mouvement



En janvier 2023, après la cession de Phenix Agrosystem - marque de matériels de désherbage mécanique - à Kvernerland Group, filiale de Kubota, Mathias Bounon n'a pas tardé à rebondir. Il a créé Kristall Agri, une entreprise spécialisée dans la conception de machines performantes pensées pour répondre aux nouveaux enjeux environnementaux et économiques de l'agriculture. « L'objectif de Kristall Agri est de fournir aux viticulteurs et aux agriculteurs des solutions mécaniques innovantes, capables de répondre aux défis actuels tout en anticipant ceux de demain », explique Mathias Bounon.

Son premier produit : la tondeuse Intercepts Callisto, destinée aux vignobles à rangs étroits. Conçue pour limiter l'usage des herbicides, elle favorise un entretien mécanique des vignes, s'inscrivant ainsi pleinement dans la transition écologique du secteur. Dans cette dynamique, un broyeur de nouvelle géné-



Dans ses ateliers de Kristall Agri, Mathias Bounon et Émilien Bouc - responsable du bureau d'études - imaginent des machines innovantes destinées à l'agriculture et la viticulture. Crédit : JDP.

ration est actuellement en développement. Il doit permettre d'améliorer la gestion des résidus végétaux tout en préservant la structure des sols. « Avec ce nouveau broyeur, nous voulons proposer une alternative performante à l'enfouissement ou au brûlage des sarmets, qui sont encore trop souvent pratiqués. La préservation des sols et de leur fertilité est essentielle pour une agri-

culture durable », annonce-t-il.

### BIÈRE ET RESTAURATION AU PROGRAMME

Si l'agriculture reste son domaine de prédilection, Mathias Bounon ne se limite pas aux machines agricoles. Toujours en quête de diversification, il prépare le lancement de sa propre marque de bière artisanale, Gentleman Farmer, prévue pour juin. « L'idée est

de proposer une bière authentique, qui reflète un savoir-faire artisanal et met en avant des ingrédients sélectionnés avec soin. Gentleman Farmer, c'est un clin d'œil à mon parcours, entre l'univers agricole et l'entrepreneuriat », détaille-t-il. Pour cette bière artisanale, Mathias Bounon a de grandes ambitions.

En parallèle, l'Icaunais travaille à la création d'un restaurant et d'une brasserie qui ouvriront leurs portes entre septembre et octobre 2025, à Nîtry. Ces futurs établissements s'inscriront dans la même démarche : mettre en valeur des produits locaux et des circuits courts. « L'idée est de proposer une cuisine de qualité, avec des ingrédients soigneusement sélectionnés. Évidemment, les bières Gentleman Farmer y auront une place privilégiée », confie-t-il. Mathias Bounon ne se contente pas de brasser de la bière mais pose les fondations d'une nouvelle aventure, toujours guidée par l'innovation et l'ancrage local.

Enzo Beaudet

**Côte-d'Or.** Pour sa troisième édition, le 26 mars, Ladyj.Tech a continué à s'imposer dans le paysage de l'innovation au féminin avec un nombre de partenaires et un public grandissants.

## Ladyj.Tech, un intérêt grandissant



Deux cent quatre-vingts personnes se sont inscrites pour participer à la troisième édition de Ladyj.Tech, l'évènement destiné à mettre en valeur des chercheuses, des créatrices et dirigeantes d'entreprises innovantes. « En 2023, au lancement, il n'y avait que 130 participants. Du côté des partenaires, nous sommes passés de 6 à 30 cette année » précise Marie-Hélène Juillard-Randrian, vice-présidente de Dijon Métropole en charge des startups, de la recherche et des transferts de technologie. Pour cette nouvelle édition qui se tenait à l'ESTP-ESEO, à Dijon, les organisateurs ont ajouté de nouveaux rendez-vous comme le pitch des doctorants désireux de basculer vers la startup. « Nous en comptons entre 80 et 100, c'est un marqueur de la dynamique d'innova-



Safran, la Manufacture Perrin, le MEDEF 71 ou encore UIMM 71 ont mis l'accent sur la place des femmes dans l'industrie et la façon de les intégrer et les faire évoluer dans ce secteur. Crédit : JDP.

tion d'un territoire. C'est une démarche qui crée de la valeur et de l'emploi. »

### INTERNATIONALISATION ET INDUSTRIE

Parmi les autres nouveautés, Ladyj.Tech a souhaité mettre en lumière l'ouverture à l'international avec des témoignages de dirigeantes et de chercheuses venues, par exemple, de Norvège ou

encore d'Italie. « Nous avons aussi organisé un temps LADY's Industrie pour valoriser les carrières féminines dans l'industrie. Ce secteur manque de compétences alors pourquoi se priver de celles des femmes » interroge Marie-Hélène Juillard-Randrian. Parmi les témoignages, Constance Nicaise, directrice générale de la Manufacture Perrin a souligné les particularités

de l'industrie textile. « Nous comptons 70 femmes sur 95 salariés mais le tricotage reste très masculin, sans doute en raison de sa dimension mécanique. Toutefois, on constate que les choses changent. » Régulièrement, la PME organise des visites de son site afin de « changer l'image de l'industrie. »

Nadège Hubert

## Yonne

À AUXERRE, LES TRAITEURS DE FRANCE IMAGINENT UN FESTIN BOURGUIGNON. Du 23 au 25 mars, le Cifa de l'Yonne accueillait la 15<sup>e</sup> Rencontre des chefs et la 3<sup>e</sup> Rencontre des ambassadeurs de réceptions sur le thème « De l'assiette à la vigne », rassemblant les représentants du réseau national de traiteurs événementiels haut de gamme. Sur les installations ultramodernes du Centre interprofessionnel de formation des apprentis (Cifa) de l'Yonne, l'effervescence était à son paroxysme, lundi 24 au matin, quelques heures avant d'accueillir les quelque 270 invités du cocktail dînatoire de restitution à la salle Vaulabelle. Sous la direction de François Lafond - dirigeant de La Petite France à Migné-Auxances dans la Vienne et responsable du Chef Lab - et de Philippe Dehongher - gérant de la maison Butterfly à La Madeleine dans le Nord, en charge des ambassadeurs de réception -, les chefs cuisiniers, les pâtisseries et les maîtres d'hôtel des Traiteurs de France, épaulés par les apprentis du centre de formation auxerrois, planchaient sur le fil rouge 2025, l'alchimie entre la cuisine et le vin. Pendant trois jours, près de 60 chefs et de 30 ambassadeurs de réception issus des 38 maisons du réseau national ont ainsi répondu à l'invitation de Didier et Évelyne Chapuis, fondateurs de Festins à Chemilly-sur-Yonne. « Créée en 2009, la Rencontre des chefs Traiteurs de France est un rassemblement annuel itinérant, pensé comme un espace d'échange et de transmission pour les chefs cuisiniers et pâtisseries du réseau », explique l'association qui regroupe les entreprises leaders sur leur territoire. Chaque rencontre s'articule autour d'une thématique forte. Chefs expérimentés des maisons Traiteurs de France et jeunes apprenants issus du centre de formation de la ville d'accueil travaillent alors en équipe, deux jours durant, pour imaginer et concevoir des créations en lien avec le sujet. Leurs propositions sont ensuite mises en lumière lors du cocktail dînatoire de restitution, avant d'être consignées dans un ouvrage qui compile l'ensemble des recettes réalisées ». Il y a trois ans, la Rencontre des ambassadeurs de réceptions dédiée à l'art de recevoir s'est associée à cet évènement.

### LA FORCE D'UN RÉSEAU

Lancé en 1997, le groupement rassemble les traiteurs haut de gamme reconnus pour « un savoir-faire et des compétences plébiscitées chaque année par des entreprises, collectivités, agences événementielles ou particuliers ». Parmi ses critères d'adhésion : la production de 80 % au moins de ses ventes alimentaires, la capacité de servir un nombre illimité de convives, des approvisionnements en circuit court ou encore un engagement dans une démarche RSE validée par la certification ISO 20121. « Signataire du Pacte de lutte contre le gaspillage alimentaire depuis 2015, les Traiteurs de France redistribuent leurs surplus alimentaires à l'échelle nationale », précise, par ailleurs, l'association coprésidée par Claire Pennarun - dirigeante de La Maison Pennarun à Quimper - et Bernard Cabiron - traiteur à Montpellier. L'an dernier, l'ensemble des entreprises adhérentes a assuré près de 30.000 réceptions et servi plus de trois millions de convives, représentant un chiffre d'affaires cumulé de 240 M€. »

Stéphane Bourdier



en bref

**Saône-et-Loire.** Avec son plastique souple recyclable dans les filières existantes, la PMI intéresse les grands noms de la cosmétique et du sport.

## Nextis conçoit un plastique souple recyclable

**Demigny** Installée à Demigny, Nextis prouve que l'innovation naît partout sur les territoires. Il aura fallu trois ans de R&D au bureau d'étude et en particulier à son ingénieur des hauts polymères pour que l'entreprise aboutisse à un plastique souple totalement recyclable. L'industriel s'est fait une spécialité de l'injection, de l'extrusion et enfin de l'extrusion de soufflage. Au service des acteurs de l'industrie, du sport et des loisirs, du médical ou encore du luxe, le spécialiste du plastique utilise cette dernière technique pour Décathlon. « Nous avons réalisé la gourde flasque que l'on trouve dans leur rayon » précise Nadège Bosquet, responsable financière et ressources humaines de la PMI aux 45 salariés.

### TRANSFORMER LES USAGES ET LE MATÉRIAU

Malheureusement, le produit n'était pas recyclé. « Nous travaillons



Dans ses ateliers de Demigny, Nextis a développé un plastique souple recyclable par les filières en place. Crédit : Nextis

depuis plus de 20 ans sur l'écologie et l'économie circulaire. Nous avons des plastiques recyclables mais faute de quantité, il n'y a pas de filière pour le faire. Les plastiques souples présentent la difficulté d'être composés de plusieurs matériaux. » L'entreprise a donc planché sur une

alternative, avec succès. « Nous voulions un produit qui puisse être utilisé dans l'alimentaire, le médical ou l'hygiène. » Nextis a déposé plusieurs brevets pour protéger son innovation, un plastique souple et totalement recyclable qui pourra rejoindre les bacs jaunes. Dans un contexte

de plastic bashing, la responsable estime qu'il semble difficile de se passer du matériau au quotidien. « Par contre, on peut transformer le plastique, se réinventer. » La solution développée par Nextis, dont débute à peine la commercialisation, intéresse déjà son partenaire existant Décathlon mais aussi des acteurs de la cosmétique. « Presque tous les contenants recyclés de shampoing ou gel douche sont rigides pour l'instant », rappelle Nadège Bosquet. L'entreprise affiche un chiffre d'affaires de 13 M € et a accueilli des visiteurs le 4 avril dernier dans le cadre des Journées Usines Ouvertes. « Nous voulons montrer une filière de la plasturgie en transformation, qui dispose d'un savoir-faire local et de qualité. C'est aussi une façon de changer les mentalités pour encourager les jeunes à s'orienter vers nos métiers. »

Nadège Hubert

**Côte-d'Or.** La salle a accueilli 346.000 spectateurs en 2024 (+11% par rapport à 2023).

## Le Zénith en pleine forme pour ses 20 ans

**Dijon** « Depuis le covid, cela ne cesse de croître, les manifestations comme le nombre de spectateurs », assure Karine Ripert, la directrice du Zénith de Dijon. 346.000 personnes (+ 11%) ont en effet franchi en 2024 les portes de la salle de spectacles et d'événements, pour l'un des spectacles (dont 94 concerts, soit + 17% vs 2023) ou les 21 événements privés. « Les gens ont tout simplement un besoin de s'amuser, de passer un moment convivial et de ne penser à rien d'autre que d'être ensemble, puisqu'ils viennent principalement entre amis ou en famille », précise-t-elle.

La pandémie et surtout le confinement ont également changé le profil des programmations, qui évoluent aussi selon les attentes des spectateurs, analyse encore Karine Ripert. « Le covid a fait se développer le streaming, et celui-ci a beaucoup profité au rap au national et à l'international.



Ci-contre : une marée de portables allumés pour le concert d'Orelsan. Crédit : Romain Decosne.

Grâce à cela, ces artistes ont eu accès à de plus grandes salles. Aujourd'hui, on va plus vers du stand-up. Chaque saison, on voit des effets de mode ».

### 20 ANS EN OCTOBRE 2025

Membre du club finalement très restreint des 17 Zénith de France, la salle dijonnaise fête en 2025 ses 20 ans - elle a été inaugurée le 6 octobre 2005. Propriété de la métropole dijonnaise, elle a déjà subi une première mue, passant de 7.800 à presque 9.000 places en 2012, ce qui fait du Zénith dijonnais le plus grand équipement à 250 km à la ronde, attirant un public bien au-delà de la métropole, avec une moyenne de 30% venant de

Besançon, Chalon-sur-Saône et Auxerre. La salle « marche » très bien, et convainc des groupes d'y faire une escale. « Pour Indochine, on était limite en termes de jauge mais ils passent par Dijon, car les programmeurs savent que le public vient. » En effet : les six dates du groupe de Nicolas Sirkis se sont arrachées en... 10 minutes !

Mais Karine Ripert, à la tête de l'équipement depuis 2015 voit bien plus de changements que cet ajout de sièges : En fait, tout a changé, s'amuse-t-elle. Ce qui est bien dans notre métier, c'est que cela bouge énormément, que ce soit sur scène, de scénographie qui se rapproche du style américain pour certains



Karine Ripert. Crédit : Zénith.

types musicaux, la technologie avance énormément, mais aussi la RSE... tous les domaines sont concernés. »

### UNE CERISE SUR LE GÂTEAU

Enfin, l'année 2025 sera marquée par l'ouverture du Zénith Club : une salle annexe de 450 m<sup>2</sup>, ouverte en septembre, comprenant 518 places assises, 1.100 debout, pour du spectacle vivant ou des événements privés ou corporate. Cet espace pourra fonctionner en parallèle de la salle principale. De quoi faire rayonner encore davantage le site dijonnais.

Emmanuelle de Jesus

## Le pouvoir des mots dans la gouvernance



EN COLLABORATION AVEC OLIVIER BERNARD, CONSEIL EN SÉMANTIQUE RELATIONNELLE ET PROFESSIONNELLE.

### La préparation en entreprise

En entreprise on parle beaucoup, comme dans tout lieu de management « d'anticipation », « d'ingénierie en amont » mais on peut aussi tout simplement utiliser le terme de « préparation » car pour ce terme aussi l'étymologie (la science du Vrai) est une aide...

« Préparation » est apparu en langue française en 1282 issu du latin classique praeparatio substantif du verbe « praeparare » qui signifiait « apprêter d'avance » ce mot est composé du préfixe « prae » au sens de « avant » et du verbe « parare » qui signifiait « disposer », « apprêter », « parer ». Cette étymologie est révélatrice car on découvre ainsi que « pré-parer » c'est « parer » en amont, « rendre beau » un événement ou une personne.

« Préparer » un événement, une réunion ou un entretien, c'est en anticiper les aspects positifs et le plaisir de les vivre pour l'équipe, pour l'entreprise et pour soi en réunissant les actions nécessaires pour obtenir quelque chose (1559) « Préparer » une action, un changement, c'est à la fois le présenter de façon agréable et attirante au sens de « se pré-parer » mais aussi imaginer les difficultés qui vont apparaître et commencer à les éviter = « se préparer ».

Ainsi étymologiquement, « préparer », comme « se préparer », c'est fourbir les atouts de séduction du changement tout en mobilisant ses défenses.

## Saône-et-Loire

**VERALLIA (CHALON-SUR-SAÔNE) RALLUME LE FOUR.** Verallia France, filiale du groupe Verallia, leader européen et troisième producteur mondial d'emballages en verre pour les boissons et produits alimentaires, annonce la fin des travaux de rénovation et la remise en service du four n°1 de la verrerie de Chalon-sur-Saône. Suite à la rénovation partielle du Four 3 en 2022, la rénovation complète du four n°1 du site de Chalon-sur-Saône constitue une étape clé du plan de modernisation de cette usine emblématique du bassin Chalonais. Spécialisé dans la production de verre blanc, le four n°1 produit des bouteilles emblématiques des régions Bourgogne et Bordelaise, ainsi que des spécialités destinées aux marchés des spiritueux, des vins tranquilles et des produits alimentaires, distribuées localement, nationalement et à l'international. Grâce à cette modernisation, le four bénéficie d'une technologie « super boostée », augmentant la part d'électricité dans son mix énergétique. Celle-ci passe désormais à 25 %, réduisant ainsi la consommation de gaz naturel à 75 %. Cette évolution permet au site de Chalon-sur-Saône de diminuer de 11 % ses émissions de CO<sub>2</sub>, tout en augmentant sa puissance électrique de fusion.

en bref

## Doubs. Une doubienne Maf 2025

Le 24 mars, la Confédération Nationale des charcutiers traiteurs (CNCT) a célébré l'excellence des jeunes talents en charcuterie et traiteur lors de la 54<sup>e</sup> édition du Concours National des meilleurs apprentis de France (Maf) charcutiers traiteurs. L'événement s'est déroulé au Cepro à Paris, mettant en avant le savoir-faire et l'inventivité des apprentis du pays. Cette année, 18 finalistes, âgés de 16 à 21 ans et sélectionnés dans leur région, ont concouru pour décrocher le prestigieux titre de Maf Charcutier Traiteur. Agathe Grosjean, apprentie au sein de l'entreprise Chez Marius à Ornans (25), a décroché la médaille d'or et le titre de Maf 2025. Agathe a également reçu une dotation de 700 € pour la qualité de son travail exceptionnel.



## Doubs. Les 19 et 20 mars, une délégation de GBM s'est rendue en Charente-Maritime à l'usine Alstom d'Aytré, constructeur des rames du futur tramway.

# De nouveaux tramways bisonin sur les rails

Grand Besançon Métropole modernise son réseau de transport pour accompagner la hausse de fréquentation du tramway (9,5 millions de voyages annuels en 2024).

Cinq nouvelles rames Citadis (34 mètres, 200 passagers) seront progressivement livrées à partir de mai dans le cadre de la commande passée à Alstom pour un montant de 18 M €. Ces rames subiront plusieurs essais avant leur mise en service en septembre prochain. C'est dans ce cadre que les 19 et 20 mars, une délégation de GBM s'est rendue en Charente-Maritime à l'usine Alstom d'Aytré, près de La Rochelle, afin d'évaluer l'état d'avancement de la production et de l'assemblage de ces nouvelles rames.

Marie Zehaf, vice-présidente en charge des transports et Jean-Pierre Jannin, maire de La Vèze et membre de la Commission d'appel d'offres, étaient accompagnés de trois techniciens de la direction des Transports de GBM.

Cette visite a permis de suivre



les différentes étapes du processus industriel, des contrôles qualité aux tests de validation, en passant par l'optimisation des plannings de fabrication afin de garantir une livraison conforme aux délais.

Trois rames supplémentaires seront par ailleurs mises en service dès 2026-2027, pour un coût de 9 M €. Par ces investissements conséquents, « GBM souhaite offrir aux usagers un réseau de transport performant, respectueux de l'environnement, vitrine du savoir-faire industriel

français », affirme la collectivité dans un communiqué.

Les habitants de Grand Besançon Métropole peuvent eux-aussi accéder aux coulisses de ce projet d'envergure. Une web-série, intitulée « TramEvolution », a été lancée en mars sur les réseaux sociaux de GBM et va permettre à tous de suivre la construction des nouvelles rames.

♦ [grandbesancon.fr/actualite/un-tramway-pour-tous-plus-souvent-plus-spacieux-decouvrez-la-web-serie/](http://grandbesancon.fr/actualite/un-tramway-pour-tous-plus-souvent-plus-spacieux-decouvrez-la-web-serie/)

## Région BFC. L'entrepreneuriat récompensé



La soirée de remise des prix des Victoires des Autodidactes 2025 en BFC, organisée par La Place financière BFC s'est déroulée le mercredi 26 mars 2025, à la Maison de l'Innovation BFC.

Jean-Jacques Pineau du groupe de boucheries Le Bœuf Tricolore (né dans l'Yonne, le groupe possède 36 adresses dans toute la France) est le vainqueur des Victoires des autodidactes 2025 en BFC. Son prix lui a été remis Marie Guite Dufay, présidente de la région.

### UN PRIX POUR LES AUTODIDACTES

Il est sélectionné pour concourir au prix national des Victoires des Autodidactes 2025 qui se déroulera le 14 mai 2025 au Grand auditorium de la Banque de France à Paris. Il était présenté par la BP BFC.

Thierry Vuillaume, du Groupe 10.55 (espaces de loisirs et de restauration) a reçu le prix de l'audace des mains de Thierry Buatois, président de la CCIR BFC. Il était présenté par le Crédit Agricole Franche-Comté.

La Place Financière BFC est une association, membre du réseau national des Places Financières, qui regroupe les décideurs économiques régionaux, des entreprises, de la finance, du chiffre, et du droit ainsi que les représentants des institutions, CCI, région, syndicats professionnels. L'association bénéficie du soutien de la région BFC et de la CCIR.

**LE  
GRAND  
VOYAGE  
DE PÂQUES**  
FABRICE GILLOTTE

21 RUE DU BOURG . DIJON | ZA DE BEAUREGARD . NORGES-LA-VILLE | 33 RUE CARNOT . BEAUNE  
COMMANDEZ EN LIGNE SUR [FABRICEGILLOTTE.COM](http://FABRICEGILLOTTE.COM)

# COLLECTIVITÉS

## François Rebsamen déclare sa flamme aux élus de l'Yonne

**Yonne.** Vendredi dernier, le ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation s'est rendu à Auxerre pour participer au déjeuner de l'assemblée générale de l'Association des maires de France (AMF) et des présidents d'intercommunalités.



Adoptée au Sénat – à l'unanimité – le 7 mars 2024, la proposition de loi portant création d'un statut de l'élu local était en panne depuis la dissolution de l'Assemblée nationale aux lendemains des élections européennes. Elle est revenue dans l'actualité à l'occasion du discours du Premier ministre Michel Barnier au Congrès des maires de France le 21 novembre 2024... avant que celui-ci ne soit forcé à la démission après l'adoption d'une motion de censure. Selon François Rebsamen, l'examen par les parlementaires d'un statut de l'élu pourrait refaire surface. À noter que l'actuel ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation - un portefeuille clé pour être l'interlocuteur des maires - n'a pas manqué de souligner les efforts du Sénat envers les élus locaux. Rappelons que les élections sénatoriales auront lieu en septembre 2026 en Côte-d'Or, soit six mois avant les présidentielles de 2027...  
Crédit : Capture d'écran Sénat.fr

**A**uxerre la sortie de l'hiver, les maires « ont le blues » mais gardent espoir de connaître des jours plus cléments... C'est, en substance, le message adressé par Mahfoud Aomar au nouveau ministre de l'Aménagement du territoire et de la décentralisation, sous les voûtes de la préfecture. Le président de l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalités dans l'Yonne a rappelé les difficultés d'exercer, aujourd'hui, un mandat électif, en particulier dans les communes à caractère rural. « Nous portons beaucoup d'espoir en vous parce que vous êtes notre ministre de tutelle et que vous avez été maire durant de nombreuses années. Ces derniers temps nous avons rencontré beaucoup de ministres qui ne connaissent pas les collectivités... »

Devant un aréopage d'élus, François Rebsamen n'a pas manqué de leur assurer son soutien alors que de nombreux maires et présidents d'établissement public de coopération intercommunale traversent ce qui s'apparente à « une crise existentielle ». « Je connais vos difficultés, mais en même temps, être maire, c'est quand même le plus beau des mandats, c'est celui où vous pouvez agir concrètement sur la vie des gens. »

Avant de glisser : « Le prélèvement sur les recettes des communes, et le Sénat y a fait beaucoup pour cela, a été très fortement diminué, divisé par trois par rapport à ce qu'avait prévu Michel Barnier. Beaucoup de communes ont vu leur prélèvement, soit disparaître, soit diminuer. »

### UNE SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE SALVATRICE

Le ministre de l'Aménagement du territoire et de la décentralisation a assuré, en présence du sénateur Jean-Baptiste Lemoine, qu'il travaillait avec les représentants de la chambre haute sur un dossier visant à rendre le quotidien des élus « plus facile ». « Des sujets de simplification nous en rencontrons tous les jours. » L'ancien maire de Dijon a, dans ce but, appelé maires et présidents d'intercommunalités à faire remonter toutes leurs idées de simplification « dans tous les domaines, agricoles, environnementaux... » Il a, par ailleurs, annoncé prochainement l'examen par le Parlement d'un statut de l'élu « qui prendra en compte les particularités des communes rurales. Dans les mois qui arrivent, nous allons faciliter l'exercice du mandat des maires et leur assurer une reconnaissance, qui pourra être d'ordre financier ou portera sur d'autres modalités. »

Stéphane Bourdier



De gauche à droite : Mahfoud Aomar, président de l'AMF de l'Yonne, François Rebsamen, ministre de l'Aménagement du territoire et de la décentralisation, Jean-Baptiste Lemoine, sénateur de l'Yonne, Pascal Jan, préfet de l'Yonne et Grégory Dorte, président du conseil départemental de l'Yonne. Crédit : JDP.

# ABONNEZ-VOUS !

- ➔ 52 NUMÉROS DU JOURNAL DU PALAIS
- + VERSION NUMÉRIQUE
- + SUPPLÉMENTS THÉMATIQUES ET HORS-SÉRIES

VERSION PAPIER + NUMÉRIQUE  
**120€**



## NOTRE OFFRE D'ABONNEMENT

Je m'abonne pour **1 an au prix de 120 €**

Règlement par chèque ou virement

**Vous pouvez avoir accès, gratuitement à notre journal sur Internet : <https://journal-du-palais.fr>**

Sur notre site, vous retrouverez toutes les informations économiques régionales de notre hebdomadaire enrichies de brèves, d'informations quotidiennes, et d'informations juridiques et fiscales et bien entendu de nos annonces légales qui couvrent désormais les départements de la Côte d'Or, de la Saône et Loire et de l'Yonne.

Cette version Internet est complétée par une newsletter quotidienne, à laquelle il vous sera juste demandé de vous abonner gratuitement, formellement pour respecter la réglementation sur la protection de la vie privée.



Pour cela, il vous suffit de scanner le QR code ci-dessus.

N° d'abonné (si déjà abonné) : JP \_\_\_\_\_

Société : \_\_\_\_\_

M.  Mme  Mlle

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal, Ville : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Activité : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

**BULLETIN D'ABONNEMENT À RETOURNER À :** Journal du Palais - Service abonnement - 2B Avenue de Marbotte - 21000 DIJON  
Tél. : 03.80.68.25.55 - abonnement.jdp@legalnet.org - www.journal-du-palais.fr

Conformément à la loi informatique et liberté du 06/01/78 (art.27), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez recevoir des propositions commerciales d'autres entreprises. Dans le cas contraire, merci de nous contacter.



**Région BFC.** Réunis sur le port Dijon le 3 avril, VNF, l'État et la région BFC ont notamment fait le point sur le dragage du bief 55s, une opération naturellement nécessaire mais coûteuse, qui doit permettre à la voie d'eau de redevenir un pôle d'attractivité, notamment pour le tourisme fluvial.

## Fluvial : premier point sur les chantiers inscrits au CPER

**C**iblées comme un puissant levier pour le développement et la vitalité des territoires, certaines infrastructures portuaires et fluviales de Bourgogne Franche-Comté font peau neuve. Le Contrat de plan État-Région (CPER) 2021-2027, signé en février 2022 et complété par un avenant « mobilité » 2023-2027 signé en juin 2024, prévoit en effet une enveloppe de plus de 90 M€ pour son volet fluvial, « dont les trois quarts sont apportés par l'État et Voies navigables de France (VNF), le reste par la région et d'autres partenaires », détaille Anne Coste de Champéron, secrétaire générale pour les affaires régionales de la préfecture de BFC. *Cet investissement massif est significatif de plusieurs choses : l'importance de l'eau plus que jamais dans le contexte du changement climatique, la voie d'eau étant d'abord un objet qui transporte de l'eau et qui nous permet de faire circuler l'eau dans les territoires pour toutes sortes de besoins ; mais aussi du tourisme, avec cet enjeu de la BFC, fer de lance des péniches hôtels. Le potentiel que l'on a ici peut rivaliser avec du tourisme fluvial sur des voies à grand gabarit.* Dans le détail, le CPER prévoyait l'investissement de 11M€ pour les infrastructures portuaires (principalement pour le développement de la plateforme trimodale de Gron sur l'Yonne) et 80 M€ pour les infrastructures



Anne Coste de Champéron, secrétaire générale pour les affaires régionales de la préfecture de BFC, Antoine Hoareau, vice-président de Dijon métropole en charge de l'eau et de l'assainissement, Patrick Ayache, vice-président de la région BFC et Thierry Feroux, directeur des relations institutionnelles et de l'innovation chez VNF étaient réunis sur le bief 55s du Canal de Bourgogne. (Crédit : JDP).

liser avec du tourisme fluvial sur des voies à grand gabarit. Dans le détail, le CPER prévoyait l'investissement de 11M€ pour les infrastructures portuaires (principalement pour le développement de la plateforme trimodale de Gron sur l'Yonne) et 80 M€ pour les infrastructures

navigables, s'articulant autour de quatre axes : la gestion sédimentaire, la sécurisation de la ressource pour maintenir le niveau d'eau dans les rivières naturelles navigables ; la consolidation des réserves en eau dans les barrages réservoirs ; l'optimisation de la gestion de l'eau.

important ». L'idée est aussi de redonner à Dijon une place dans le paysage de la navigation fluviale, source d'activité économique. Au total, ce sont 5.300 m<sup>3</sup> de sédiments qui seront extraits du canal pour y améliorer la navigation. « Ici, c'est toute la concrétisation d'une ambition partagée avec la région, l'État et les collectivités, salue Thierry Feroux, directeur des relations institutionnelles et de l'innovation chez VNF. *On souhaite aussi que ce port s'ouvre à des activités pour les habitants car c'est aussi notre volonté de montrer que nos voies fluviales et nos canaux sont une valeur pour le territoire. Quand on travaille ensemble, on arrive à faire des beaux projets qui s'inscrivent dans une valorisation de notre patrimoine.* » « Dès cet été vous pourrez louer des barques, annonce Antoine Hoareau, pour vous promener sur l'eau et découvrir la faune sauvage et la biodiversité du canal. »

Killian Roblot



Le dragage du bief 55s permettra d'extraire un total de 5.300 m<sup>3</sup> de sédiments. (Crédit : JDP).

### 1,3 M€ POUR LE DRAGAGE DU BIEF 55S

À Dijon, le principal chantier se trouve dans le réaménagement du jardin du port du canal d'abord, mais surtout dans l'entretien et le dragage du bief 55s du canal de Bourgogne. « Sur un projet d'1,3 M€, la métropole de Dijon apporte 350.000€ de financement, explique Antoine Hoareau, vice-président de Dijon métropole en charge de l'eau et de l'assainissement. *On a voulu participer et faire en sorte que l'on améliore aussi la qualité de l'eau du port du canal et qu'on lutte contre ces plantes invasives qui avaient atteint ces dernières années un niveau extrêmement*

## Région BFC

**GROUPE IDELIANS (HABITAT) : CINQ ANS APRÈS, UN BILAN ENVIABLE.** Voulu par la loi Elan de 2018, les Sociétés anonymes de coordination (Sac) résultent du regroupement des offices publics de l'habitat gérant moins de 12.000 logements. Dès décembre 2018, les conseils d'administration de Domanys (Yonne), de Grand Dole Habitat, et d'Orvitis (Côte-d'Or), décidaient de mener une étude sur le rapprochement des trois organismes. La Sac Idelians est officiellement créée le 17 février 2020 pour constituer un groupe régional « visant à préserver l'ancrage et la proximité de décision et d'action territoriale ». Elle a été rejointe en janvier 2021 par Hamaris (Haute-Marne) et deux ans plus tard par Chaumont Habitat ; la société anonyme immobilière d'économie mixte Ideha (Doubs) en est le sixième membre depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Cinq ans après sa création, Idelians revendique 124 M€ (dont 105 M€ investis sur l'habitat), d'investissements sur les territoires (construction, entretien et rénovation) sur un parc de plus de 38.053 logements, soit 70.377 habitants logés. 4.338 logements ont été attribués l'année dernière, dont 28% à des familles monoparentales.

Le groupe a réalisé une étude sur les territoires où il est implanté, qui révèle, à département égal, qu'un logement individuel de 78 m<sup>2</sup> est à 443,67 €/mois contre 776 € dans le privé ; un appartement en collectif de 48 m<sup>2</sup> à 251 € contre 480 € dans le privé. Enfin, pour 373 €/mois, un locataire aura accès à un T3 de 66m<sup>2</sup> en moyenne dans le parc Idelians contre un T1/T2 de 38,62 m<sup>2</sup> dans le privé.

### LE CAS PARTICULIER D'IDEHA

Dernier arrivé parmi les membres du groupe, Ideha est principalement établi sur le Pays Montbéliard Agglomération et en partie sur le Pays d'Héricourt ; le Pays Baume, le Grand Pontarlier, la zone frontalière avec la Suisse entre Maîche et Morteau et le secteur de Val de Gray en Haute-Saône. De nouvelles implantations sont prévues dans le Haut Doubs, sur l'axe Héricourt-Lure-Luxeuil-les-Bains et dans le Territoire de Belfort (Sud Territoire & Vosges du Sud).



De gauche à droite : Yves Magdelaine, président du directoire du Groupe Idelians et directeur général de Grand Dole Habitat ; François-Xavier Dugourd, président du conseil de surveillance du Groupe Idelians et président d'Orvitis ; Jacques Chambaud, directeur général d'Hamaris ; Karine Lascols, directrice générale de Domanys ; Sébastien Agnus, directeur général de Chaumont Habitat et Christophe Berion, directeur général d'Orvitis. Crédit : Idelians.

en bref

**COMMUNIQUEZ EN B to B**  
auprès d'un lectorat ciblé de professionnels  
Publireportage | Encartage | Numérique  
Visibilité parfaite | Tarifs attractifs

Contactez Fabrice Guilbert au 03 80 68 23 68  
ou 06 17 64 10 57 - regiepublicitaire.jdp@legalnet.org



**Côte-d'Or.** Lors d'une conférence de presse, Vincent Thomas, premier président de la nouvelle Université Bourgogne Europe a présenté l'équipe de gouvernance de cet EPE né le 1er janvier.

## Une nouvelle université construite sur « un vrai projet »

**Dijon** Le conseil d'administration de l'établissement public expérimental (EPE) Université Bourgogne Europe (UBE) a procédé jeudi 13 mars à l'élection de son président, suite aux élections des représentants dans les conseils centraux de l'université les 18 et 19 février. Assez logiquement, c'est Vincent Thomas, président sortant de l'université de Bourgogne, qui a été élu avec 25 voix sur 36. Il devient ainsi le premier président de l'UBE, nouvel EPE créé le 1<sup>er</sup> janvier. « *Hormis quelques changements liés à l'intégration d'établissements partenaires au sein de l'EPE, la composition de l'équipe de gouvernance est globalement la même que l'année dernière. Parmi les entrées, on peut citer Christelle Thauvin, vice-présidente en charge des dossiers transversaux, qui nous vient du CHU, et Amel Nafti, vice-présidente à l'intégration des établissements composantes, directrice de l'École nationale supérieure*

*d'art et design de Dijon depuis 2023 et qui co-anime un des quatre graduate schools, celui du Patrimoine immatériel* », précise Vincent Thomas, expliquant que ces élections ont été rendues nécessaires par le changement de périmètre de l'université de Bourgogne. « *Plus qu'un tournant, c'est une véritable évolution de fonds que l'on dessine aujourd'hui avec cette nouvelle Université Bourgogne Europe: c'est le commencement d'une nouvelle ère !* ». Un enjeu qui s'est ressenti jusque dans les urnes avec un taux de participation beaucoup plus élevé que d'habitude « *dans tous les collèges, y compris dans celui des étudiants, qui est celui le plus difficile à mobiliser* », appuie le président nouvellement élu pour 4 ans et qui n'hésite pas à plaisanter sur « *le rythme un peu dense de ses trois élections à ce titre en cinq ans* ». La création de UBE fait suite à la sortie de l'uB de la Comue UBFC. « *Une instance élaborée uniquement pour récupérer l'argent du programme euro-*



La nouvelle gouvernance de l'Université Bourgogne Europe. Crédit : JDP.

*péen I-Site*, affirme Vincent Thomas. *À l'inverse, l'UBE est le fruit d'une méthode et de la construction pendant plus d'un an et demi d'un véritable projet d'enseignement universitaire, de recherche et de vie étudiante*. Outre son logo fruit de la réinterprétation du blason de l'université née il y a 300 ans, qui a généré « *un enthousiasme remarquable* », la création de l'UBE a reçu « *un très bon retour des acteurs socioéconomiques* ». Ce nouvel établissement « *produit déjà ses fruits avec 12 partenaires autour de la table et 14 graduate schools acceptées et huit autres dans les tuyaux* ». Vincent Thomas a également

profité de cette conférence pour rappeler que, même si l'UBE présente un budget « *solide et sain, avec 98,6 % de taux d'exécution budgétaire et une capacité d'autofinancement positive à 6,4 M€, nos recettes accusent une pente descendante liée à des mesures de l'État qui génèrent des charges sur le budget que l'État ne compense pas. Cela représente 94 M€ par an. On peut toujours rationaliser encore nos dépenses mais l'argent qui manque nous ne l'avons pas* », conclut Vincent Thomas qui en appelle à la sagesse de l'État.

Frédéric Chevalier

**Côte-d'Or.** Muni de sa casquette de président de Dijon Métropole, François Rebsamen est revenu, jeudi 27 mars lors du conseil métropolitain, sur l'engagement de la collectivité en matière de transition énergétique.

## Dijon Métropole se tourne vers l'avenir

**Dijon Métropole** C'était la grande nouvelle de ce premier trimestre 2025 : une troisième ligne de tramway reliera, d'ici 2030, le sud de Chenôve au nord de Dijon, en passant par plusieurs quartiers stratégiques pour le moment non desservis. « *Ce soir on vote non pas le projet*, rappelle François Rebsamen en introduction du conseil métropolitain, *mais le calendrier de la concertation sur le projet tel qu'il est aujourd'hui* ». L'idée est alors de discuter des modalités de ce projet de manière participative, avec les différents conseillers métropolitains, avant sa validation attendue lors du conseil métropolitain de la rentrée de septembre. « *Nous sommes encore en interrogation sur Chevigny : comment faire pour arriver à rattacher une partie de l'est dijonnais ? (qui n'est pas concerné par le tracé provisoire actuel, Ndlr)*



François Rebsamen, président de Dijon Métropole et Isabelle Elziers, sa directrice de cabinet. Crédit : JDP.

*Ce n'est pas facile*, avoue François Rebsamen, *on doit prendre en compte la réalité du trafic, le nombre d'habitants concernés, la vitesse des véhicules... Tout cela est étudié par des ingénieurs* ».

### VERS UNE TRANSITION GLOBALE

Ce chantier majeur qui devrait mobiliser près de 200 M€ n'est pas le seul porté par la métropole

dijonnaise en faveur de la transition énergétique : lors de ce même conseil, la collectivité a fait voter un avenant important dans le cadre du verdissement de son réseau de chaleur ainsi que la création de la SEM (Société d'Économie Mixte) Energies. « *Cette SEM n'est pas seulement pour les services publics mais aussi pour aider et accompagner l'ensemble des secteurs du territoire*

*dans leur décarbonation*, explique François Rebsamen. *Elle est également là pour gérer les choix que l'on fait en matière d'extension ou renouvellement de notre réseau de chauffage urbain. On a toutes les compétences finalement à la métropole : les mobilités, l'eau et l'assainissement, les déchets et l'énergie. Tout ça, on le fait en régie, on est maître de nos choix* ». Dijon Métropole est par ailleurs parvenu à modifier certaines règles sur l'autoconsommation collective auprès de la commission de régulation de l'énergie, lui permettant ainsi d'utiliser l'électricité produite par les panneaux solaires qui seront prochainement installés sur le parking du Zénith. « *Nous avons maintenant un circuit court de l'énergie*, se félicite François Rebsamen. *Tous ces projets ne pourraient se faire sans une volonté et un engagement forts de chacun d'entre nous* ».

Killian Roblot

## Yonne

**UN FORUM POUR ANCRER LA CULTURE AU CŒUR DE L'ÉDUCATION.** À Joigny, la culture n'est pas une option, mais un engagement. Avec le label « 100 % Éducation artistique et culturelle (EAC) », la ville affirme sa volonté de rendre l'art et la création accessibles à tous. Le forum des acteurs culturels, qui s'est tenu le 26 mars, s'inscrit dans cette dynamique. « *Cet événement est essentiel pour renforcer l'essor culturel local. Il permet aux acteurs du territoire de se rencontrer et de construire ensemble une offre plus cohérente et accessible* », souligne Sébastien Lardet, conseiller action culturelle et territoriale pour la Nièvre et l'Yonne à la Direction régionale des affaires culturelles (Drac) de Bourgogne Franche-Comté. Cette troisième édition de la Journée départementale pour l'éducation artistique culturelle visait à structurer davantage les actions engagées et à favoriser de nouveaux projets collaboratifs entre les différents acteurs présents, tels que la Métairie Bruyère. « *Ce forum est une formidable opportunité pour connecter les acteurs du territoire et montrer que la culture est un levier puissant pour le développement local. Nous avons ici un vivier d'initiatives qui ne demandent qu'à être mises en lumière et soutenues* », explique Élise Klimacek, chargée de médiation pour le centre d'art graphique poyaudin. « *Ce n'est pas un simple événement isolé, mais bien un point d'ancrage pour structurer nos projets sur le long terme et donner aux habitants de l'Yonne un accès toujours plus large à la culture* ».

### INSÉRER LA CULTURE AU CŒUR DE L'ÉDUCATION

« *L'éducation artistique et culturelle n'est pas un supplément d'âme, elle fait partie intégrante de la formation des citoyens de demain* », explique Jean-Baptiste Lepetz, directeur académique des services de l'Éducation nationale (Dasen) de l'Yonne. Selon lui, les initiatives comme ce forum sont « *capitales* ». À ce titre, l'Éducation nationale souhaite intégrer davantage de projets culturels dans les parcours scolaires. Il s'agit de permettre aux élèves d'accéder à différentes formes d'art, de développer leur sensibilité et leur esprit critique. « *Nous voulons aller au-delà des sorties ponctuelles au musée ou au théâtre. Il s'agit d'une immersion culturelle qui doit s'inscrire dans la durée* », ajoute-t-il. L'objectif est de multiplier les résidences d'artistes en milieu scolaire, d'encourager les pratiques artistiques collectives et de favoriser la rencontre avec des créateurs. « *Nous devons renforcer les liens entre le monde de la culture et celui de l'éducation, pour que la culture ne soit pas un privilège mais un droit accessible à tous les élèves* », conclut Jean-Baptiste Lepetz. Les échanges au sein du forum ont mis en évidence l'engagement de l'ensemble des acteurs à concrétiser ces ambitions et à faire de l'éducation artistique et culturelle un véritable levier d'émancipation pour la jeunesse.

Enzo Beaudet

en bref



**Région BFC. Enjeu territorial majeur, le fret était mis à l'honneur par SNCF Réseau lors de la 3<sup>e</sup> édition du forum Régiofret, le 27 mars à Dijon, réunissant les acteurs du secteur.**

## SNCF Réseau mise sur le fret ferroviaire

**A**vec plus de 200 km de lignes dédiées et 300 trains par jour en moyenne dans la région Bourgogne Franche-Comté, le fret représente un enjeu capital pour le territoire, pris à bras-le-corps par SNCF Réseau. Le gestionnaire du réseau ferré national poursuit avec ce forum Régiofret l'objectif d'établir un dialogue approfondi et de favoriser les échanges avec ses clients et les différentes parties prenantes du fret. « *L'infrastructure doit répondre à un besoin de mobilité pour le transport des marchandises et pour cela, SNCF Réseau doit être en interaction forte avec ses clients et les cofinanceurs que sont l'État, la Région Bourgogne-Franche-Comté, les collectivités locales et les chargeurs* », explique l'opérateur dans un communiqué. Ainsi, le 27 mars, Matthieu Chabanel, PDG de SNCF Réseau, était accompagné de Marie-Guite Dufay, présidente de la région BFC et Anne Coste de Champeron, secrétaire générale pour les affaires régionales de la préfecture de BFC. Ensemble, ils ont



Les clients de SNCF Réseau et les différentes parties prenantes du fret en BFC étaient réunis à Dijon pour la troisième édition du forum Régiofret. Crédit : SNCF Réseau.

mis en lumière les principaux enjeux du fret ferroviaire, tant sur le plan du développement durable - « *Un train de marchandises permet d'éviter la circulation de 40 camions sur les routes, ce qui représente 9 fois moins de CO2 dans l'air et 6 fois moins d'énergie* », assure SNCF Réseau - du développement du trafic que du développement économique et de l'emploi régionaux. L'accroissement du nombre de trains sur l'infrastructure ferroviaire doit en effet permettre d'ob-

tenir plus de recettes et d'investissement, « *avec pour but de moderniser le réseau et de le rendre plus performant* », et ainsi alimenter « *puissamment la machine économique régionale, non seulement pour les entreprises locales spécialisées dans les travaux ferroviaires, mais aussi pour de nombreux sous-traitants ou entreprises d'insertion* ».

### DES ATOUTS EN BFC

Dans un contexte où le fret ferroviaire ne représente

aujourd'hui que 9% du transport de marchandise français et que l'ambition est de le faire atteindre 25% du total d'ici 2050, la BFC entend bien faire valoir ses atouts. Le centre de triage de Gevrey en est l'exemple : ce « *site stratégique pour le fret international et poumon de l'activité économique et de l'emploi régional* » est par ailleurs le lieu choisi pour installer une cuve fournissant un carburant 100% végétal, unique en France, destinée à alimenter en biocarburant près de 25% de son parc d'engins à moteur. La région bénéficie également d'une localisation privilégiée, au croisement des grands corridors européens, mais aussi d'infrastructures propices à l'intermodalité, notamment avec le fluvial avec le Rhône et la Saône, de quoi en faire un acteur majeur du secteur.

Il semble que les décideurs politiques ne s'y trompent pas : la Contrat Plan État Région (CPER) 2021-2027 prévoit un soutien au fret avec un investissement de 42,8 M€, dont 15 M€ financés par l'État.

Killian Roblot

**Doubs. La première pierre de l'équipement, qui économisera 6.100 t de CO<sub>2</sub> a été posée le 2 avril.**

## Montbéliard se dote d'une chaufferie biomasse

**L**a première pierre de la chaufferie biomasse à Montbéliard a été posée ce 2 avril. Cet équipement accompagne l'extension de sept kilomètres du réseau de chaleur géré par Dalkia. L'entreprise engage ainsi un investissement de dix millions d'euros avec le soutien du fonds de chaleur de l'Ademe qui subventionne le projet à hauteur de 40%. La chaufferie biomasse devrait être mise en service en octobre 2025.

La future chaufferie comprendra deux chaudières de six et quatre mégawatts ainsi qu'un système de stockage thermique d'une capacité de 200 m<sup>3</sup> et 324 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques pour son autoconsommation. Chaque année, l'installation utilisera 13.000 tonnes de plaquettes forestières conçues à partir des résidus



Le réseau de chaleur de Montbéliard, qui s'appuie déjà sur l'unité de valorisation énergétique, devrait atteindre 97% de taux d'énergies renouvelables et de récupération en 2029. Crédit : Visuel\_archi\_Beluga\_Studio. Visuel non contractuel.

de bois provenant des forêts situées dans un rayon inférieur à 100 kilomètres.

Avec cette nouvelle source d'énergie renouvelable, le réseau de chaleur de Montbéliard, qui s'appuie

déjà sur l'unité de valorisation énergétique, devrait atteindre 97% de taux d'énergies renouvelables et de récupération en 2029. Dans le cadre de sa transition énergétique, la Ville de

Montbéliard entend économiser l'émission de plus de 6.100 tonnes de CO<sub>2</sub> annuelles et lutter contre la précarité énergétique.

Nadège Hubert

## Côte-d'Or

**VINCI IMMOBILIER INAUGURE LE PROGRAMME RÉSIDENTIEL PULSAR À CHENÔVE.** Situé rue Jean Druet, ce programme résidentiel porté par Chambaud Architectes et dont les travaux avaient été lancés en décembre 2022 se veut être un des moteurs du renouveau urbain de Chenôve, s'inscrivant pleinement dans la dynamique de transformation de la ville. Pulsar comprend 63 appartements répartis en trois bâtiments, du studio au cinq pièces en attique. « *Ces logements lumineux bénéficient d'une double orientation et de vues dégagées sur le cœur d'ilot paysager. Certains rez-de-jardin disposent d'un extérieur privatif*, explique Vinci Immobilier dans un communiqué. *Six maisons individuelles dotées d'un jardin privatif et d'un garage attenant complètent l'opération* ». À cela s'ajoutent des surfaces commerciales et des services en rez-de-chaussée (285 m<sup>2</sup>) pour enrichir l'offre locale. Conçu pour offrir un cadre de vie moderne et harmonieux, ce programme se distingue par une architecture « *sobre et élégante* », privilégiant les matériaux naturels et des teintes minérales. « *De larges ouvertures optimisent l'apport de lumière naturelle, créant des espaces de vie agréables et lumineux* ».

### UN PROJET RÉSOLUMENT « VERT »

Si le végétal occupe une place centrale dans ce projet, l'ensemble est pensé au service des usagers et de la biodiversité. « *Une sélection d'arbres adaptés au climat local crée un environnement apaisant au fil des saisons, tandis que des vivaces et graminées accompagnent les cheminements piétons. Des haies viennent structurer la résidence et favoriser la biodiversité* », décrit Vinci Immobilier. Côté parking, les stationnements ont été placés en sous-sol afin de libérer les espaces extérieurs et « *offrir ainsi des allées paysagères propices à la détente et aux déplacements doux* ». Pulsar bénéficie également, grâce à sa proximité avec les lignes de transports en commun (tramway et bus) d'une excellente accessibilité. Sa localisation lui permet aussi d'être proche des services et des équipements publics essentiels, comme les écoles, les commerces et les établissements de santé. « *Avec Pulsar, Vinci Immobilier propose un cadre de vie alliant modernité, confort et nature, en parfaite harmonie avec l'ambition de renouveau urbain de la ville de Chenôve* ». La livraison complète du programme Pulsar se fera entre le mois mars et juillet 2025.

en bref



# Opinions

## Non à la suppression des Ceser

Élise Moreau, présidente du Ceser BFC et les membres du Ceser BFC

L'amendement adopté le 24 mars 2025 par la commission spéciale de l'Assemblée nationale, visant la suppression des Ceser (Conseil économique, social et environnemental régional) dans le cadre du projet de loi sur la simplification de la vie économique, est une attaque brutale contre la démocratie participative et la parole des corps intermédiaires.

Le Ceser, deuxième assemblée régionale, produit des avis et des préconisations pour éclairer les politiques publiques régionales. Il réunit en son sein des femmes et des hommes de terrain, représentant les entreprises, les syndicats de salariés, les associations du territoire de Bourgogne-Franche-Comté. Ces femmes et ces hommes apportent une expertise plurielle, un regard croisé, et une vision qui dépasse l'immédiateté pour construire l'avenir au-delà des querelles politiciennes. Plutôt que de fragiliser ce lien fondamental entre la société et l'action publique, il faut au contraire le renforcer. Car c'est ensemble, dans la diversité des compétences, des perspectives, que nos territoires pourront avancer.

Les Ceser sont en effet un des rares espaces où des personnes aux intérêts parfois contradictoires parviennent à débattre, confronter leurs points de vue et proposer ensemble des solutions d'intérêt général aux grandes problématiques de leur région.

En Bourgogne-Franche-Comté, l'utilité du Ceser est pleinement avérée. Les deux tiers des préconisations formulées sont suivies par le Conseil régional qui s'en inspire pour faire évoluer ses politiques et en élaborer de nouvelles. La Présidente de Région saisit régulièrement le Ceser sur des sujets stratégiques comme l'isolement des femmes, l'orientation des jeunes, la monoparentalité et sur les grandes orientations politiques de la Région, en termes de développement économique ou encore d'adaptation aux changements climatiques.

Aujourd'hui, les appels à plus de décentralisation résonnent avec force, l'aspiration à impliquer davantage la société civile dans une démocratie permanente est pressante. Dans ce contexte, supprimer le Ceser, qui incarne véritablement cette volonté en région, sous le seul prétexte budgétaire, est

absurde et paradoxal. Le Ceser représente 0,08 % du budget régional en Bourgogne-Franche-Comté. Sa suppression serait sans impact sur les finances de l'État donc sans lien avec les économies prétendument annoncées.

Annihiler les Ceser, c'est nier l'expression de la société civile organisée, c'est réduire au silence les entreprises, les syndicats, les associations de nos territoires, c'est restreindre l'expression même des corps intermédiaires. Cela reviendrait à priver l'exécutif régional d'une force de proposition indépendante et constructive. La disparition du Ceser irait à contre-courant des attentes démocratiques et du besoin de dialogue, enjeux indispensables pour prévenir les crises sociales.

Les organisations représentées au Ceser de Bourgogne-Franche-Comté, le bureau, par la voix de sa présidente Élise Moreau, appellent les députés à prendre conscience des conséquences de leurs choix à travers leurs votes afin de garantir une démocratie en France réelle et vivante pour construire l'avenir.

### Le billet PAR EMMANUELLE DE JESUS

#### L'Intouchable et Marine Le Pen



Imaginez une famille classique, au sens hétéronormée du terme, affublée d'un rejeton que, pour la compréhension de l'histoire, nous appellerons « Z » car il est de la Gen Z (et combien d'enfants de la Gen Z ont effectivement un prénom commençant par Z ? Mais on s'égaré). Le père de Z. possède une voiture. Cette voiture, il en a rêvé. Il en a bavé des ronds de chapeau, il en a économisé des petits plaisirs, il en a écumé des concessionnaires et des salons de collectionneurs. Mais bon voilà, elle est là. Pas la plus tape-à-l'œil, pas la plus bankable, mais bon, ce modèle-là lui plaisait À LUI et voilà, c'est SA voiture.

Imaginons maintenant le jeune Z. Lui, ce qui le fait kiffer, c'est une soirée. Pas n'importe quelle soirée : LA soirée de l'année, qui se passe au fin fond d'un bled dans la grange de la maison de famille d'un pote. Il en a passé des week-ends à aider ledit pote à vider ladite grange de son bazar, à balayer les toiles d'araignée et à imaginer, le soir venu, moulu et sentant la javel, ce truc ultime que ça va être. D'autant que Z. est du genre populaire, des potes et des groupies à gogo, il sera là-bas comme un roi en son château...

Alors voilà, on est vendredi. Demain soir, c'est la soirée, frère. Mais là, c'est vendredi et Z. doit aller en cours. Or problème : sa voiture à lui, celle que ses parents lui ont payée après le bac, un truc passable mais qui roule, est quasiment à sec. Il ira au coin de la rue et encore. Il devait prendre de l'essence hier, oui, l'essence payée avec son argent perso qu'il gagne en faisant des petits jobs, mais bon, hier, il a eu la flemme. Prendre le bus ? Flemme. Marcher ? Flemme. Tant pis, il ira ce soir avec Mômman après la fac. Heureusement, il reste la voiture du daron qui est parti au taf en bus, lui. LA voiture, l'Intouchable, oui. Mais bon, c'est juste une fois, hein...

Évidemment, c'est pas sa faute à Z, mais voilà : au moment de quitter la fac, un moment d'inattention et il s'est pris un trottoir. On peut dire que l'Intouchable a pris cher, au niveau du bas de caisse et le prix du carrossier, il a encore la voix du daron dans la tête, il faudra en tondre des pelouses pour s'en approcher...

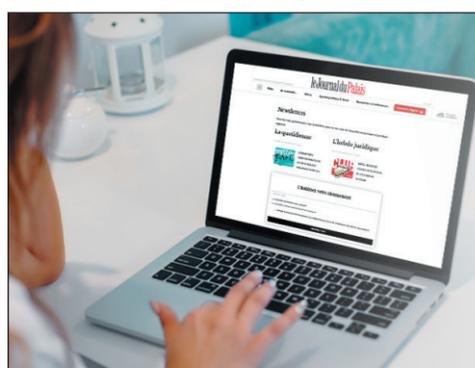
Je ne vous fais pas de dessin : hurlements du père, Z. qui ne sait plus où se fourrer et tchac la punition : les clefs de la voiture de Z. confisquées, tout majeur qu'il est. Et là Z. réalise : s'il n'a pas de voiture, c'en est fini de la soirée ultime, celle qui se passe au fin fond du bled où même les bus ne passent pas. Ses potes sont déjà en route dans des voitures où on ne peut même plus caser un pack de six. Alors Z. hurle. Il dit que c'est injuste. Qu'il est le mec populaire, que la fête sans lui ne sera pas la même, qu'il prépare ça depuis des semaines, mais Daron et Mômman sont inflexibles. C'est non. Coucouche panier, papattes en rond.

Personne de sensé ne contestera ici l'attitude des parents : t'as fait un truc interdit en étant parfaitement conscient de ce que tu fais, tu casses, tu payes, normal.

Maintenant, remplacez Z. par Marine Le Pen ; l'Intouchable par les caisses du Parlement européen ; et la fête ultime par l'élection présidentielle de 2027 où, elle aussi, elle est la plus populaire et que, sans elle, la fête sera moins folle. Et demandez-vous si, car apparemment, plus que la faute elle-même c'est cela qui fait débat, vous ne lui auriez pas, à elle aussi, confisqué les clefs...

### Le regard de Faro

**DROITS DE DOUANE DE TRUMP: LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE FAIT APPEL AU PATRIOTISME DES ENTREPRISES FRANÇAISES.**



**NEWSLETTER**

**ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT**

pour ne rien manquer de l'actualité économique et juridique régionale



www.journal-du-palais.fr

# le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

## INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site [www.journal-du-palais.fr](http://www.journal-du-palais.fr) du Journal du Palais est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements de la Côte-d'Or et de l'Yonne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif. Seules les annonces présentes sur notre site [www.journal-du-palais.fr](http://www.journal-du-palais.fr) ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>



L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur [actulegales.fr](http://actulegales.fr)

### ABONNEMENTS

03.80.68.25.55.  
abonnement.jdp  
@legalnet.org

### PUBLICITÉ

03.80.68.23.68.  
regiepublicitaire.jdp  
@legalnet.org

### RÉDACTION

03.80.68.23.67.  
redaction.jdp  
@legalnet.org

### DIRECTION

03.80.68.23.69.  
direction.jdp  
@legalnet.org

### COLLECTIVITES TERRITORIALES

### ENTREPRISES SOCIALES POUR L'HABITAT

### ETABLISSEMENTS PUBLICS

le Journal du Palais  
DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

est habilité  
à publier  
vos annonces  
judiciaires  
et légales

03.80.68.25.55.

## Procédure adaptée

### Commune de MERCEUIL (21190)

#### Avis d'appel public à la concurrence

N° d'affaire : MERCEUIL-2025-1

#### Réhabilitation - Extension de l'école élémentaire

#### Consultation

1. IDENTIFICATION DE LA COLLECTIVITÉ QUI PASSE LE MARCHÉ : Commune de MERCEUIL, 21 rue du Bourg - 21190 MERCEUIL - Tél. : 03.80.21.47.66 - Mail : [mairie.merceuil@wanadoo.fr](mailto:mairie.merceuil@wanadoo.fr)

Adresse du profil acheteur : [www.ternum-bfc.fr](http://www.ternum-bfc.fr)

2. PROCÉDURE DE PASSATION DU MARCHÉ : Marché de travaux à procédure adaptée en application des articles L1111-1, L1111-2 et L2123-1et des articles R 2123-4 et R 2123-5 du Code de la commande publique.

3. OBJET DU MARCHÉ : Travaux de réhabilitation et extension de l'école élémentaire de MERCEUIL.

Les travaux sont répartis en 13 lots :

1. Terrassement - VRD : Code CPV 45112500-0 ;
2. Démolition - maçonnerie : Code CPV 45262522-6 ;
3. Charpente bois - Mur ossature bois : Code CPV 45422100-2 ;
4. Étanchéité : Code CPV 45261210-9 ;
5. Menuiseries extérieures bois : Code CPV 45421000 ;
6. Isolation extérieure - Enduit mince sur MOB : Code CPV 45320000-6 ;
7. Isolation - Plâtrerie - Peinture : Code CPV 45324000 ;
8. Menuiserie intérieure bois : CPV 45421000-4 ;
9. Électricité : Code CPV 45311000 ;
10. Chauffage - Ventilation - Plomberie - Sanitaire : Code CPV 45330000-9 ;
11. Carrelage - revêtements muraux céramiques : Code CPV 45431000-7 ;
12. Plafonds suspendus : Code CPV 45421146-9 ;
13. Plateforme élévatrice PMR : Code CPV 45313100-5.

DÉLAI D'EXÉCUTION : 11 mois (10 mois de travaux et 1 mois de préparation).

DURÉE DU MARCHÉ : 18 mois.

4. FRACTIONNEMENT DU MARCHÉ : Sans objet.

5. CONDITIONS DE PARTICIPATION : Les candidats se reporteront à l'article 4-3 du règlement de la consultation.

L'acheteur exige la présentation de variante : Non.

L'acheteur exige la réponse à des PSE : Non.

Les variantes à l'initiative des candidats ne sont pas autorisées.

La consultation comporte des tranches : Non.

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non.

Marché alloué : Oui.

Visite conseillée du site pour tous les lots : Les candidats peuvent se référer aux coordonnées ci-dessous pour effectuer une visite s'ils le souhaitent. En aucun cas, un candidat ne pourra se prévaloir de ne pas avoir effectué de visite pour justifier une méconnaissance du besoin.

Contactez Monsieur DEREPIERRE au 06.80.94.54.54.

Si vous n'obtenez pas de réponse, veuillez laisser un message vocal ou envoyer un SMS.

Il vous proposera trois dates parmi lesquelles vous devrez faire votre choix.

6. CRITÈRES D'ATTRIBUTION : Les critères de jugement des offres sont mentionnés à l'article 7-1-2 du règlement de consultation.

7. MODIFICATION DE MARCHÉ : Conformément à l'article R2122-7 du Code de la commande publique, la commune se réserve la possibilité de passer un marché de travaux sans publicité ni mise en concurrence préalables ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au titulaire du marché précédent passé après mise en concurrence.

8. DATE DE L'ENVOI DE L'AVIS À LA PUBLICATION : 02 avril 2025.

9. DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES : 30 avril 2025 à 12 H 00.

10. LIEU OÙ L'ON PEUT RETIRER LE DOSSIER : Le dossier peut être téléchargé sur le profil acheteur de la commune avec le lien suivant : [www.marches.ternum-bfc.fr](http://www.marches.ternum-bfc.fr) - Référence : MERCEUIL-2025-1.

L'intégralité des documents est publié sur le profil acheteur.

11. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Délai de validité des offres : 180 jours.

Document à remettre au titre de la candidature : Article 6-1 du règlement de la consultation.

Si le candidat ou le groupement ne présente pas à minima ces compétences, la candidature sera rejetée.

Conformément à l'article R2143-4 du Code de la commande publique, le candidat a également la possibilité de renseigner sa candidature sur le profil acheteur à l'aide du document unique de marché européen simplifié (DUME), en lieu et place de la déclaration sur l'honneur précitée et des renseignements demandés aux fins de vérification de la capacité économique et financières et des capacités techniques du candidat. Au stade de la candidature, dans le cas où les pièces minimales demandées seraient absentes ou incomplètes, l'acheteur peut demander aux candidats de compléter leur candidature, à condition qu'une pièce à minima ait été remise pour demander aux candidats de compléter leur candidature.

Négociation : article 7-2 du règlement de la consultation. Après examen des offres, l'acheteur se réserve la possibilité de retenir l'offre économiquement la plus avantageuse sans négociation ou d'engager des négociations dans le respect de l'égalité de traitement des candidats. Dans le cadre de la négociation, conformément aux articles L2152-2 et R2152-2 du Code de la commande publique, au stade de l'analyse des offres, dans le cas où les informations minimales demandées seraient absentes ou incomplètes, l'acheteur peut demander aux candidats de régulariser leurs offres, sous réserve qu'elles ne soient pas anormalement basses.

L'absence de note méthodologique ou de proposition financière ne sera pas régularisée. L'offre sera déclarée irrégulière.

Signature électronique obligatoire de l'acte d'engagement : Article 8-1-2 du règlement de la consultation. L'acte d'engagement sera adressé uniquement au candidat retenu après attribution du marché. L'attribution devra obligatoirement détenir un certificat de signature électronique et signer électroniquement l'acte d'engagement. S'il n'est pas en mesure de signer électroniquement son acte d'engagement, son offre sera écartée et le marché sera attribué à l'entreprise classée en deuxième position au vu du rapport d'analyse des offres.

CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES : Article 6 du règlement de consultation.

COMMUNICATION ENTRE L'ACHETEUR ET LES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES : Article 9 du règlement de consultation.  
L2501832

# le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Journal hebdomadaire régional

LE JOURNAL DU PALAIS

SAS au capital de 235.000 € - R.C.S. 015 750 243 Dijon

Société du groupe ForumEco

Siège social : 2 B avenue de Marbotte - 21000 DIJON

Tél. : 03.80.68.25.55 - Fax : 03.80.68.25.56

Site internet : [www.journal-du-palais.fr](http://www.journal-du-palais.fr)

Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 14h à 17h30

Principal associé : Générale de Participations

Représentant légal et directeur de la publication : Benjamin BUSSON

Directeur : Jacques STAKLIN

Rédactrice en chef : Emmanuelle DE JESUS

Rédaction : Frédéric CHEVALIER - Militine GUINET - Killian ROBLOT

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 €

Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres

Polignon Pla de L'Estany s/n

1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 2742-6084 - N° CPPAP : 1128 I 83851

xxx

Service annonces légales : [annoncelegale.jdp@legalnet.org](mailto:annoncelegale.jdp@legalnet.org)

Rédaction : [redaction.jdp@legalnet.org](mailto:redaction.jdp@legalnet.org)

Annances légales

## Tous les appels d'offres de votre département sur journal-du-palais.fr

## Avis d'attribution

## Commune de TAILLY (21190)

## Marché de Travaux

## Avis d'attribution

## Affaire n° TAILLY-2024-1

1. IDENTIFICATION DE LA COLLECTIVITÉ QUI PASSE LE MARCHÉ : Commune de TAILLY, 6 rue de l'Eglise - 21190 TAILLY - Tél : 03.80.21.47.37 - Courriel : mairie.de.tailly@wanadoo.fr  
 Adresse du profil acheteur : www.marches.ternum-bfc.fr

2. OBJET DU MARCHÉ :  
 Travaux de bâtiment : Création d'une salle multi-usages.  
 Les travaux sont répartis en 12 lots.

- Démolition - terrassement - VRD : Code CPV 45110000
- Gros-Œuvre : Code CPV 45223220
- Charpente bois - bardage : Code CPV 45261000
- Couverture bac acier : Code CPV 45261210
- Menuiseries extérieures : Code CPV 45421000
- Menuiseries intérieures : Code CPV 45421000
- Plâtrerie - Isolation - Peinture : Code CPV 45410000
- Carrelage - Faïences : Code CPV 45430000
- Électricité : Courants Forts/Faibles - Photovoltaïques Code CPV 45311000
- Plomberie - sanitaires : Code CPV 45330000 & 45331000
- Chauffage - Ventilation : Code CPV45331000
- Espaces verts : Code CPV 45112710

3. PROCÉDURE DE PASSATION : Procédure adaptée en application des articles L1111-1 (art 4) et L2123-1 (art 42 2°), et des articles R2123-4 et R2123-5 (art 27) du Code de la commande publique.

4. CRITÈRES DE SÉLECTION DES OFFRES :  
 Le jugement des offres a été effectué selon les critères du règlement de la consultation.

5. Adjudicataires :

- Démolition - terrassement - VRD :  
 SARL RB TP, 8 rue au Bouchet, ZI Nord - 21000 DIJON.  
 Montant H.T. : 68.000,00 €.
- Gros-Œuvre :  
 AC BATIMENT, 9 rue du Val Fontaine - 21490 SAINT JULIEN.  
 Montant H.T. : 58.065,85 €.
- Charpente bois - bardage :  
 SAS DUMONT CHARPENTE, 14 rue du Point du Jour - 21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR.  
 Montant H.T. : 60.168,00 €.
- Couverture bac acier :  
 SARL ROMAIN&PIERRE, 1 impasse des Forgerons - 21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR.  
 Montant H.T. : 32.541,56 €.
- Menuiseries extérieures :  
 Ets G1 SAS, 11 Route de Lyon - 71100 SAINT REMY.  
 Montant H.T. : 26.794,00 €.
- Menuiseries intérieures : Lot infructueux.
- Plâtrerie - Isolation - Peinture :  
 BONGLET SA, 18 rue Champeau - 21000 DIJON.  
 Montant H.T. : 34.500,00 €.
- Carrelage - Faïences :  
 SAS TACHIN, 1 rue du Huchey - 21110 GENLIS.  
 Montant H.T. : 18.014,50 €.
- Électricité : Courants Forts/Faibles - Photovoltaïques :  
 SOCHALEG, 14 rue Paul Sabatier - 71100 CHALON SUR SAONE.  
 Montant H.T. : 35.936,47 €.
- Plomberie - sanitaires :  
 SIX M ENERGIE, 16 rue Paul Sabatier - 71100 CHALON SUR SAONE.  
 Montant H.T. : 5 377,50 €.
- Chauffage - Ventilation :  
 SIX M ENERGIE, 16 rue Paul Sabatier - 71100 CHALON SUR SAONE.  
 Montant H.T. : 47.252,53 €.
- Espaces verts : Lot infructueux.

6. DÉLAI GLOBAL D'EXÉCUTION :  
 Tranche Ferme 10 mois (Neuf mois de travaux et un mois de préparation).  
 Les prix sont traités à prix fermes actualisables.  
 Sous-traitance déclarée : 0.

7. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :  
 DATE D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ : 31 mars 2025.  
 Nombre d'offres reçues : 37.  
 Cette procédure n'a pas fait l'objet d'un avis d'information à l'OPOCE.

8. DATE DE L'ENVOI DE L'AVIS À LA PUBLICATION :  
 31 mars 2025.  
 L2501772

## Côte-d'Or

## VENTE CESSION

## ATTRIBUTION D'APPORTS



**Maître Philippe CHATEAU**  
 Avocat à la Cour  
 Cours Saint Eloi, 36 avenue de Langres  
 21000 DIJON

**SARL POURRIER/  
 SAS GASTON  
 HOTDOGUERIE**

«VENTE DE FONDS  
 ARTISANAL»

Aux termes d'un ASSP en date du 10/03/2025, enregistré au SIE DIJON, le 18/03/2025, dossier : 2025 00012479, bordereau : 2104P012025A00572, la société SARL POURRIER, SARL au capital de 50 000 €, ayant son siège social 26 rue Musette 21000 DIJON, immatriculée sous le n°483840757 au RCS de DIJON, a cédé à la société SAS GASTON HOTDOGUERIE, SAS au capital de 10 000 €, ayant son siège social 11 Bd Voltaire 21000 DIJON, immatriculé au RCS de DIJON sous le n°939 991 683, un fonds artisanal de pâtisserie, chocolaterie, traiteur, glaces, confiserie, exploité sis 26 rue Musette, 21000 DIJON, moyennant le prix de 100 000 €.

La date d'entrée en jouissance est fixée au 10/03/2025.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales à l'adresse suivante : SELARL ASTEREN, Me POINSARD, 19 avenue Albert Camus, 21065 DIJON CEDEX, pour la validité et pour la correspondance.

Le Président

L2501694

**LE MAHARAJA/  
 MADE IN FOOD**

## Avis de cession

Acte de Me Nicolas JOUFFROY du 26 mars 2025, enregistré au service de la publicité foncière de DIJON le 28 mars 2025, volume 2025N, numéro 762.

Vendeur : La société dénommée LE MAHARAJA, SAS au capital de 10.000,00 €, ayant son siège social à DIJON (21000), 44 rue Monge, identifiée au SIREN sous le numéro 818196578 et immatriculée au R.C.S. de DIJON.

Acquéreur : La société dénommée MADE IN FOOD, SASU au capital de 1.000,00 €, ayant son siège social à DIJON (21000), 5 rue Marceau, identifiée au SIREN sous le numéro 892893173 et immatriculée au R.C.S. de DIJON.

Fonds vendu : Le fonds de commerce de restauration traditionnelle indienne, exploité à DIJON (21000), 44 rue Monge, connu sous le nom « MAHARAJA ».

Éléments corporels et incorporels cédés moyennant le prix de 120.000,00 €, propriété et jouissance transférée le 26 mars 2025.

Oppositions en la forme légale dans les 10 jours de la dernière date des publications légales, à DIJON (21000), 43 rue Devosge, en l'étude de Me Nicolas JOUFFROY où domicile est élu à cet effet.

Pour unique insertion : Nicolas JOUFFROY

L2501761



**Maître Maéva FERRARA**  
 Notaire  
 5 A rue du Puits de Têt  
 21160 MARSANNAY LA COTE

**SAS MC 21/  
 DUBEAU**

## Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Maéva FERRARA, Notaire à MARSANNAY LA COTE, 5 A, rue du Puits de Têt, le 17 mars 2025, enregistré au SPFE DIJON 1, le 24 mars 2025 Dossier 2025 00013475 référence 2104P01 2025 N 00724, contenant cession par la Société dénommée SAS MC 21, dont le siège est à SAINT-DIZIER (52100) 18 place Emile Mauguet, identifiée au SIREN sous le numéro 850373051 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHAUMONT, au profit de la Société dénommée DUBEAU, dont le siège est à VIEVIGNE (21310), 6 route de Tanay, identifiée au SIREN sous le numéro 941134090 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.

D'un fonds de commerce de prêt-à-porter féminin, achat, vente, distribution de tous vêtements sous-vêtements chaussures et accessoires de mode sis à DIJON (21000), 25 rue du Bourg, connu sous le nom commercial ZAPA lui appartenant et pour lequel il est immatriculé au RCS de DIJON, sous le numéro 850373051.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de cent vingt mille € (120.000,00 €), s'appliquant :  
 - aux éléments incorporels pour quatre-vingt-seize mille trois cents € (96.300,00 €) ;  
 - au matériel pour vingt-trois mille sept cents € (23.700,00 €).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le notaire.

L2501704



**Notaires associés  
 43 rue Elsa Triolet, Parc  
 d'Activités Valmy à DIJON**

**SARL CARREAU/  
 CARREFOUR  
 PROXIMITE  
 FRANCE**

## AVIS DE CESSION

Acte de Me Clara SANCHEZ FERREIRA du 26 mars 2025, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement DIJON, le 28 mars 2025, dossier 2025 00014483 référence : 2104P01 2025 N 00764.

Cédant : La liquidation judiciaire de la société dénommée SARL CARREAU, SARL au capital de 100 000 €, siège social à ROUVRAY (21530), rue de la Croix Berthault, RCS DIJON N° 389 757 105.

Cessionnaire : La société dénommée CARREFOUR PROXIMITE FRANCE, SAS au capital de 47 547 008, siège social à MONDEVILLE (14120), Zone Industrielle, Route de Paris, RCS CAEN N° 345 130 488.

Fonds vendu : SUPERMARCHÉ avec station-service sis et exploité à ROUVRAY (21530), rue de la Croix Berthault, RCS DIJON N° 389 757 105.

Éléments corporels et incorporels cédés moyennant le prix de 300.000,00 €, propriété transférée le 26 mars 2025 et jouissance transférée le 14 novembre 2024.

Oppositions en la forme légale dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales, au siège de la SELARL ASTEREN, 19 avenue Albert Camus à DIJON (21000), où domicile est élu à cet effet.

Pour unique insertion Clara SANCHEZ FERREIRA

L2501743



AVOCATS NOTAIRES

**HYGIENE PLUS  
 SERVICES**

Société par actions simplifiée à associé unique  
 au capital de 8.000 Euros  
 Siège social : 7 route de Villiers  
 77780 BOURRON MARLOTTE  
 437 941 248 R.C.S. Melun

**Cession de fonds de  
 commerce**

Suivant acte sous seing privé signé électroniquement entre les parties en date du 4 mars 2025 enregistré par le Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de Dijon le 10 mars 2025 sous les relations : Dossier 2025 00011200 référence 2104P01 2025 A 00447 la société BOURGOGNE HYGIENE ENTRETIEN, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 756.200 €, ayant son siège social à NUITS-SAINT-GEORGES (21700), 14 rue Lavoisier, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés DIJON sous le n°323 286 245, a cédé à :

la société MATHYGIENE, devenue depuis HYGIENE PLUS SERVICES, société par actions simplifiée au capital de 8.000 €, ayant son siège social à BOURRON-MARLOTTE (77780), 7 route de Villiers, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MELUN sous le n°737 941 248, un fonds de commerce de « pose, mise en service, réglages et le service après-vente de tous matériels d'entretien, de systèmes de dosage et des distributeurs » sis et exploité à :

- NUITS-SAINT-GEORGES (21700), 14 rue Lavoisier, siège social et établissement principal identifié sous le SIRET n°323 286 245 00051 ;  
 - AUXERRE (89000), 105 rue des Mignottes, établissement secondaire identifié sous le SIRET n°323 286 245 00044, moyennant un prix de 1 €.

L'entrée en jouissance par la prise en possession réelle a été fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2025 à 00h00.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales. Pour la validité des oppositions et la correspondance, domicile est élu à l'adresse du siège social : NUITS-SAINT-GEORGES (21700), 14 rue Lavoisier.

Pour avis.

L2501755



**POUR PLUS  
 DE  
 RAPIDITE,**

**Envoyez-nous  
 vos annonces  
 par mail**



**annoncelegale.jdp  
 @legalnet.org**

**le Journal du Palais**  
 BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

**Administrations, Avocats, Chefs d'Entreprises,  
 Officiers Ministériels, Mairies, Tribunaux...**

**Nos services sont à votre disposition pour  
 traiter au mieux vos publications.**

**Envoyez vos annonces d'insertions judiciaires et légales  
 par mail :**

**annoncelegale.jdp@legalnet.org**

## Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

## Côte-d'Or

OFFICE DIJON ARNAY SÉLONGEY



**ODAS NOTAIRES**  
37 rue Louis de Broglie  
Parc Technologique de la Toison d'Or  
BP 37371 - 21073 DIJON CEDEX

**SARL INESNASSIH/  
MANKO****Insertion - Cession de  
fonds de commerce**

Suivant acte reçu par Me Julie GRESARD, Notaire Associée à DIJON (21000), CRPCEN 21026, le 12 mars 2025, a été cédé par la SARL INESNASSIH, dont le siège est à DIJON (21000), 54 rue de Tivoli, SIREN 750 038 143 R.C.S. DIJON, au profit de la SARL MANKO, dont le siège est à DIJON (21000), 23 rue André Fleury, SIREN 940994221 R.C.S. DIJON, savoir :

Le fonds de commerce de RESTAURANT GRILL PIZZERIA sis à DIJON (21000), 54 Rue de Tivoli, connu sous le nom commercial LES REMPARTS pour lequel il est immatriculé sous le numéro SIREN 750038143.

Propriété jouissance à compter du 12/03/2025.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 270.000,00 €, s'appliquant aux éléments incorporels pour 185.750,00 €, au matériel pour 84.250,00 €.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Me Julie GRESARD. L2501765

OFFICE DIJON ARNAY SÉLONGEY



**ODAS NOTAIRES**  
37 rue Louis de Broglie  
Parc Technologique de la Toison d'Or  
BP 37371 - 21073 DIJON CEDEX

**SAS TISSBA/SAS  
GUS****Insertion - Cession de  
fonds de commerce**

Suivant acte reçu par Me Julie GRESARD, Notaire Associé à DIJON, CRPCEN 21026, le 31 mars 2025, a été cédé par la SAS TISSBA, dont le siège est à DIJON (21000), 8 rue Quentin, SIREN 419982764 R.C.S. DIJON au profit de la SAS GUS, dont le siège est à DIJON (21000), 8 rue Quentin, SIREN 942165689 R.C.S. DIJON, savoir :

Le fonds de commerce de RESTAURANT SOUS TOUTES SES FORMES - TRADITIONNELLE - PIZZERIA sis à DIJON (21000), 8 rue Quentin, connu sous le nom commercial «GUSTAVE» pour lequel il est immatriculé sous le numéro SIREN 419982764 R.C.S. DIJON.

Propriété le 31/03/2025, jouissance à compter du 01/04/2025.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 900.000,00 €, s'appliquant aux éléments incorporels pour 790.000,00 €, au matériel pour 110.000,00 €.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis : Le notaire. L2501814

**CONSTITUTION****DE SOCIETE**

2 bis rue du Cap Vert - 21800 QUETIGNY

**EKIN  
DISTRIBUTION****Avis de constitution**

Aux termes d'un acte sous seing privé il a été constitué une Société par Actions Simplifiée dont les caractéristiques sont les suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : EKIN DISTRIBUTION.

CAPITAL : 10.000 € divisés en 10.000 actions de 1 €, entièrement souscrites et libérées.

APPORT EN NUMÉRAIRE : 37.000 €.

SIÈGE SOCIAL : 49 rue Chanzy - 21000 DIJON.

OBJET : L'achat et la vente au détail, en gros et demi-gros de tous types produits alimentaires, de boissons alcoolisées ou non, et de tous matériels se rapportant directement ou indirectement à l'alimentation.

DURÉE : 99 années.

PRÉSIDENT : Monsieur Léo GOZ demeurant 49 rue Chanzy - 21000 DIJON.

DIRECTEURS GÉNÉRAUX : Monsieur Samuel STANKOVIC demeurant 23 rue Ernest Renan - 21000 DIJON et Monsieur Loïc COCHARD demeurant 7b rue Charles Dumont - 21000 DIJON.

CONDITIONS D'ADMISSION ET DE DROIT DE VOTE : tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sous réserve de la déchéance encourue par défaut de libération, dans le délai prescrit, des versements exigibles sur ses actions, dès lors que ses titres sont inscrits en compte à son nom, au plus tard à la date de la décision collective.

AGREMENT : toute cession ou mutation d'actions, à titre onéreux ou gratuit, ne peut être réalisée qu'entre associés ou bien autorisée par les associés statuant à la majorité des deux tiers des voix des associés présents, votant à distance ou représentés, cette majorité étant en outre déterminée compte tenu de la personne et des actions de l'associé dont les titres sont transmis.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de DIJON

Le Président. L2501254

**LE FUSEAU  
HORAIRE****Avis de constitution**

Aux termes d'un ASSP en date du 15/03/2025, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : LE FUSEAU HORAIRE

Sigle : LFH

Objet social : La restauration traditionnelle, la préparation et la vente de plats cuisinés sur place, à emporter et en livraison, le service de traiteur sur site et à l'extérieur, la vente de boissons chaudes ou froides, avec ou sans alcool.

Siège social : 15 rue berbisey, 21000 DIJON

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON

Gérance : M. MOLLION Jonathan 15 rue Adolphe Willette 21000 DIJON

la Gérance L2501348

**SCP François PENY,  
François GUILLERMET,  
Stéphanie CHAPUIS et  
Luc DASNOY**Notaires associés  
2 rue Bossack - 21000 DIJON**SCI PUISSANCE 4**

Suivant acte reçu par Me Luc DASNOY, notaire à DIJON, le 26 mars 2025, a été constituée la société civile immobilière dénommée «PUISSANCE 4», siège social : FLEUREY SUR OUCHE (21410), 30 rue de l'Aule. Capital social : MILLE EUROS (1.000,00 €), divisé en 100 parts sociales de DIX EUROS (10,00 €) chacune, numérotées de 1 à 100.

Objet social : la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de DIJON. Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.

Nommé premier gérant de ladite société : M. Philippe HURTAUX, demeurant à FLEUREY SUR OUCHE (21410), 30 rue de l'Aule. L2501700

**CARRIERE  
DISTRIBUTION**SAS au capital de 10.000 €  
Siège social : 1 rue des soeurs hospitalières  
21700 Nuits-Saint-Georges**Avis de constitution**

Selon acte SSP du 26/03/2025, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : CARRIERE DISTRIBUTION

Siège social : 1 rue des soeurs hospitalières - 21700 Nuits-Saint-Georges

Objet : la distribution sous toutes ses formes et en tous lieux de vins notamment auprès des cafés, hôtels et restaurants ; le négoce de vins ; l'export de vins ; l'exploitation de tous moyens propres à l'entreprise pour approvisionner jusqu'aux différentes points de vente les biens nécessaires à l'activité de la Société ; la réalisation de toutes prestations de services afférentes à l'activité de distribution ; la prise de participations dans d'autres sociétés ; la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance, de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Durée : 99 ans  
Capital : 10.000 € (apports en numéraire)

Président : SARL CARRIERE COMMUNICATION, dont le siège social est situé 9 rue d'Hauteville à Daix (21121), RCS Dijon 434 491 361,

Directeur général : SARL WINTED, dont le siège social est situé 9 passage Thurot à Dijon (21000), RCS Dijon 808 392 054

Admission aux assemblées : Chaque associé peut participer aux décisions par lui-même ou par un mandataire.

Exercice du droit de vote : Chaque action donne droit à une quotité proportionnelle au nombre des actions existantes.

Cession d'actions : Les cessions d'actions sont libres.

Immatriculation : RCS Dijon L2501740

**LAUREAU NOTAIRES**23 rue Jacques Cellerier  
21000 DIJON**Les Mouturats****Avis de constitution**

Suivant acte reçu par Maître JACQUESON le 24 mars 2025, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : Les Mouturats.

SIÈGE SOCIAL : 9 rue de Labergement - 21130 AUXONNE.

DURÉE : 99 ans.

OBJET : l'acquisition, l'apport, la propriété, l'aménagement, l'administration et la gestion de tous biens et droits immobiliers.

CAPITAL SOCIAL : 1.500 €.

APPORTS EN NUMÉRAIRE : 1.500 €.

GÉRANT : M. Philippe MOUTURAT demeurant à AUXONNE (21130), 9 rue de Labergement.

CLAUSE D'AGREMENT : toute cession de part est soumise à l'agrément des associés statuant à l'unanimité.

IMMATRICULATION : RCS DIJON. Pour avis. L2501741

**CONSTANCE**

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 €

Siège social : 6 chemin de Daix  
21121 FONTAINE LES DIJON**Avis de constitution**

Aux termes d'un acte sous signature privée à Fontaine les Dijon le 31/03/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : CONSTANCE

Siège : 6 chemin de Daix, 21121 FONTAINE LES DIJON

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros (en numéraire)

Objet : l'acquisition, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis, nus et/ou meublés, dont elle est ou pourrait devenir propriétaire ultérieurement, la gestion, l'acquisition et l'administration de valeurs mobilières, placements ainsi que toutes opérations financières d'achat ou vente de titres.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrement : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Eric GABORIAUD demeurant 6 chemin de Daix, 21121 FONTAINE LES DIJON

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

Pour avis : Le président L2501753

**SAS FB  
AUTOMATION**

Par ASSP en date à BRAZEY EN PLAINE du 31/03/2025, il a été constitué : Forme : SAS unipersonnelle. Dénomination : FB AUTOMATION. Siège : 22, rue du Tissage - 21470 BRAZEY EN PLAINE. Durée : 99 ans. Capital : 74 405 euros. Objet : prise de participations directes ou indirectes dans toutes entreprises, détention et gestion de parts ou d'actions dans le capital d'entreprises, activité de société holding animatrice, prestations de services, conseils, études, assistance, notamment en matière immobilière, technique, administrative, juridique, comptable, financière, de gestion, de trésorerie, ou tout autre type de prestation commerciale, exercice de tous mandats sociaux. Exercice du droit de vote : participation aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de ladite décision. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Florian BILLEREY demeurant 14, allée du Bois des Chaney - 25870 CHATILLON LE DUC. Immatriculation : RCS de DIJON. L2501773

**SCI DU 3ÈME  
DRAPEAU**

Avis est donné de la constitution de la SCI DU 3ÈME DRAPEAU, au capital de 1.000 €.

Siège : 75 A AVENUE DU DRAPEAU 21000 DIJON.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de DIJON.

Objet social : La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger :

L'acquisition, la gestion, l'administration, la mise en valeur, la transformation, la construction, la location, la cession de tous immeubles ou biens immobiliers d'activité ou à usage de bureaux ou à usage résidentiel.

Et, plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, mobilières et immobilières, apports en société, souscriptions, achats de titres, parts ou intérêts, constitution de sociétés et, éventuellement, toutes autres opérations commerciales ou industrielles se rapportant directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus ou susceptibles d'en favoriser la réalisation.

Le montant des apports en numéraire s'élève à 1 000 €.

Les parts sociales sont cessibles sous réserve d'agrément dans tous les cas.

Gérant : Monsieur Pierre DANRY, demeurant 8, RUE DE VERDUN 21160 COUCHEY.

Gérant : Monsieur Etienne DANRY, demeurant 30 RUE SAINT EXUPÉRY 21160 COUCHEY. L2501792

**GOURMAND  
DE SAISONS****Avis de constitution**

Aux termes d'un acte sous signature électronique en date du 1<sup>er</sup> avril 2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : SARL.

DÉNOMINATION SOCIALE : GOURMAND DE SAISONS.

SIÈGE SOCIAL : 27 bis Rue de Labergement - 21130 AUXONNE.

OBJET SOCIAL : l'activité de cuisinier traiteur pour des événements privés ou publics, la vente à emporter ou en livraison de tous produits alimentaires et boissons, l'organisation de tous événements ou manifestation proposant de la restauration rapide.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS.

CAPITAL SOCIAL : 3.000 €.

TRANSMISSION DES PARTS : la cession des parts de l'associé unique est libre ; en cas de pluralité d'associés : agrément requis dans tous les cas par décision collective extraordinaire.

GÉRANCE : Claire FEUILLEBOIS : 27 bis Rue de Labergement - 21130 AUXONNE.

Immatriculation de la Société au RCS de DIJON.

Pour avis : La gérance. L2501808

**SYSTEMIS CONSEIL**  
Tax & Legal  
Avocats  
9 bd de Sévigné - 21000 DIJON

**LIVARTIS**

Société à responsabilité limitée

Au capital de 1000 euros

Siège social :

59 Route des Grands Crus  
21220 FIXIN

RCS DIJON

**Avis de constitution**

Par acte SSP en date du 29/03/25, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Forme : société à responsabilité limitée

Objet : diffusion de toutes œuvres graphiques

Dénomination sociale : LIVARTIS

Durée : 99 ans

Siège social : 59 Route des Grands Crus 21220 FIXIN

Capital : 1000 euros divisé en 1000 parts de 1 euro chacune.

Cession de parts : Elles ne peuvent être cédées qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés, sauf pour les cessions entre associés et pour celles consenties au conjoint, à un ascendant ou à un descendant du cédant.

Gérant : Hélène LIVERA, née le 23/06/81 à CHENOVE (21) demeurant 59 Route des Grands Crus 21220 FIXIN

La société sera immatriculée au RCS de DIJON (21).

Pour avis, la gérance. L2501774

**AS INVEST****Avis de constitution**

Par acte sous signature privée en date du 5 février 2025 a été constituée une société par actions simplifiée unipersonnelle AS INVEST ayant les caractéristiques suivantes :

Objet social : - l'achat d'immeubles non bâtis ou bâtis en vue d'en assurer la conservation ou la revente en l'état ou la construction qu'ils soient à usage d'habitation, commercial ou professionnel ;

- toutes transactions commerciales ou industrielles portant sur des biens meubles ou immeubles, comme leur exploitation ou leur mise en valeur, par bail (de tous types) ou autrement entre le moment de leur acquisition et celui de leur revente ;

- l'activité de marchand de bien ;

- la mise en valeur, directement ou indirectement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis, notamment par voie de mise en location (de tous types), de chambres d'hôtes, table d'hôtes, gîtes ou tous autres immeubles meublés de tourisme ou non, avec ou sans fourniture de prestations complémentaires et notamment de conciergerie, fournitures de linges de maison et/ou de repas.

Dénomination : AS INVEST.

Siège social : BEAUNE (21200), 2 avenue des Lyonnais.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

Capital social : CENT € (100,00 €).

Cessions d'actions en cas de pluralité d'associés : les cessions entre associés seuls sont libres. Les autres sont soumises à l'agrément de la majorité en nombre des associés représentant au moins les deux tiers des actions.

L'exercice social commence le PREMIER JANVIER et se termine le TRENTE ET UN DÉCEMBRE de chaque année.

Président : Le président est Monsieur Alexis SECULA demeurant à BEAUNE (21200), 8 rue François Motureux.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de DIJON

Pour avis : Le Président. L2501809

## Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

## Côte-d'Or

LA PETITE  
MEDUSE

## Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 02/04/2025, il a été constitué une société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 500 €, dénommée LA PETITE MEDUSE, dont le siège social est situé 32, boulevard Carnot - 21000 DIJON, qui a pour objet, en France et à l'étranger, la réalisation, la pose et l'entretien de piercings corporels ; l'achat et la vente en gros ou au détail de bijoux fantaisies sur place ou à distance ; la fabrication et la conception de tous bijoux liés à l'activité. Sa durée est de 99 ans à compter de la date de son immatriculation au RCS de DIJON. Clause d'agrément : toute cession de parts sociales à un tiers sera soumise à l'agrément de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales. Madame Laïla BERRABAH, demeurant 31, rue d'Arsonval - 21000 DIJON est nommée premier gérant sans limitation de durée. L2501827

LA PROMESSE DE  
L'AUIBE

## Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 01/04/2025, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :  
Dénomination sociale : LA PROMESSE DE L'AUIBE

Objet social : L'achat et la vente au détail, en magasin ou sur internet, d'articles de mode, vêtements, maroquinerie, chaussures et accessoires divers, l'achat et la vente de tous objets de décoration ainsi que la réalisation et le conseil en matière de décoration intérieure à destination des particuliers et d'aménagement de locaux à destination des professionnels. Et, plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus-indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.  
Siège social : 21 rue l'amiral roussin, 21000 DIJON  
Capital : 2 000 €  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON  
Gérance : M<sup>me</sup> COLLETTE agathe 1 cours du général dez Gaulle 21000 DIJON

Agathe COLLETTE

L2501830

SYSTEMIS CONSEIL  
Tax & Legal  
Avocats

9 bd de Sévigné - 21000 DIJON

## BM AZOU

Société civile immobilière au capital de 1.000 Euros

Siège social :  
9 boulevard Sévigné - 21000 DIJON  
R.C.S. Dijon

## Avis de constitution

Par acte SSP en date du 31/03/25, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

FORME : Société civile immobilière.  
OBJET : L'acquisition, la prise en crédit - bail, la gestion notamment par mise en location, l'entretien, la réparation ou la modification, la vente de tous immeubles et biens immobiliers, bâtis ou non bâtis ; L'acquisition, la gestion, la cession de parts de société à prépondérance immobilière ; La gestion de sa trésorerie.  
DÉNOMINATION SOCIALE : BM AZOU.  
DURÉE : 99 ans.  
SIÈGE SOCIAL : 9 boulevard Sévigné - 21000 DIJON.  
CAPITAL : 1.000 € divisé en 1.000 parts de 1 € chacune.  
CESSION DE PARTS : Elles ne peuvent être cédées qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés, sauf pour les cessions entre associés et pour celles consenties au conjoint, à un ascendant ou à un descendant du cédant.

GÉRANT : François-Quentin AZOU GOYEMA, né à MOBAYE (République centrafricaine) le 4/10/1976, demeurant 2 rue Ferdinand Buisson - 21850 SAINT APOLLINAIRE.  
La société sera immatriculée au R.C.S. de DIJON (21).

Pour avis : Le gérant.

L2501831

## E-CARS

SAS au capital de 1.000 Euros  
Siège social :  
15 rue Mathilde Rognon  
21490 RUFFEY LES ECHIREY

## Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé électronique en date du 2/04/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée à associé unique.

DÉNOMINATION : E-CARS.  
SIÈGE : 15 rue Mathilde Rognon - 21490 RUFFEY LES ECHIREY.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

CAPITAL : 1.000 €.  
OBJET : L'achat et la vente de tous véhicules neufs ou d'occasion ; l'achat ou la vente de tous véhicules neufs ou d'occasion en qualité d'intermédiaire ; le dépôt-vente de véhicules neufs et d'occasions (Vp, utilitaires, poids lourds, véhicules spécifiques) ; le négoce, l'import - export, la vente en gros et au détail de pièces détachées, de fournitures, de produits et accessoires automobiles, ainsi que de matériels et équipements destinés à tous véhicules ; la location de longue durée et de courte durée de voitures et véhicules automobiles légers sans chauffeurs).

PRÉSIDENT : GROUPE ERYGIT, SAS au capital de 1.000€, dont le siège social est au 15 rue Mathilde Rognon - 21490 RUFFEY LES ECHIREY, immatriculée au R.C.S. de DIJON sous le numéro 940 026 974, représentée par M. Muhammet ERYGIT, agissant en qualité de président.

AGRÈMENT : Toute cession de titre est soumise à l'agrément de la collectivité des associés.

La société sera immatriculée au R.C.S. de DIJON.

Pour avis : Le président.

L2501835

LEGATIS  
Dijon - Guéthary

## PAUPIMMO

Société civile  
Au capital de 1.200 Euros  
Siège social : 11 rue de la Saône  
21121 FONTAINE LES DIJON  
En cours d'immatriculation

## Avis de constitution

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 1<sup>er</sup> avril 2025 présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : PAUPIMMO.  
FORME : Société civile.  
SIÈGE SOCIAL : 11 rue de la Saône - 21121 FONTAINE LES DIJON.

OBJET : La société a pour objet l'acquisition, la cession, la gestion et l'administration de tous biens mobiliers ou immobiliers, droits, parts d'intérêts, valeurs mobilières et immobilières, la gestion de tous capitaux dont elle pourrait disposer ; la participation de la société par tous moyens, directement ou indirectement dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription, d'achat ou de cession de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location ; et plus généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social.

DURÉE : 99 ans.  
CAPITAL SOCIAL : 1.200 €.  
APPORTS EN NUMÉRAIRE : 1.200 €.  
CESSION DE PARTS ET AGRÈMENT : Toute transmission de parts est soumise à agrément préalable.

GÉRANCE : Monsieur Thomas ROQUEL et Madame Alexandra UNY, demeurant ensemble à FONTAINE LES DIJON (21121), 11 rue de la Saône.  
IMMATRICULATION : R.C.S. DIJON.

Pour avis.

L2501840

## MODIFICATION

## DE STATUTS

## AD HOLDING

AD HOLDING Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 500 € porté à 20 720 €. Siège social : 5 Rue en Chivalières 21240 TALANT, RCS DIJON 931 715 387 - Le 16/03/2025 Augmentation du capital de 20 220 € par apport de titres et statuts modifiés. L2501326

## J.F.D PACKAGING

Société à responsabilité limitée au capital de 53.000 Euros  
Siège social :  
11 boulevard Rembrandt  
21000 DIJON  
389 364 233 RCS DIJON

L'Assemblée Générale Mixte des associés en date du 02/04/2025 a constaté la démission à compter du même jour de ses fonctions de gérant de M. Francis DURAND et nommé en remplacement M. Julien BOULIGNAT dmt à NOLAY (21340), 16 rue des Maumenets.

Pour avis : La gérance.

L2501147

## eca

## MSF

Société civile immobilière au capital de 1 000 euros  
Siège social : 4 rue Eugène Bussièrre  
21000 DIJON  
853456226 RCS DIJON

## Transfert du siège social

Aux termes d'une délibération en date du 17 mars 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social de DIJON (21000), 4 rue Eugène Bussièrre à DIJON (21000), 6 Rue Charles Lapicque à compter du 17 mars 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON.

Pour avis La Gérance

L2501453

## eca

## JCS

Société civile au capital de 1 000 euros  
Siège social : 4 rue Eugène Bussièrre  
21000 DIJON  
850620865 RCS DIJON

## Transfert du siège social

Aux termes d'une délibération en date du 17 mars 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social de DIJON (21000), 4 rue Eugène Bussièrre à DIJON (21000), 6 Rue Charles Lapicque à compter du 17 mars 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON.

Pour avis La Gérance

L2501456

BICHAT-LE  
VERNOISSociété civile immobilière au capital de 9 146,94 euros  
Siège social : 21200 LEVERNOIS  
342 761 681 RCS DIJON

## Transfert de siège

Aux termes des décisions en date du 17/03/2025, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de 21200 LEVERNOIS au 64 E, rue Sully - 21000 DIJON à compter du même jour et de modifier en conséquence 4 des statuts.

Pour avis

L2501670

## FORESTARIUS

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros  
Siège social : 8, rue Marcel Dassault - 21000 DIJON  
832 803 035 RCS DIJON

## TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes des décisions en date du 17/03/2025, le Président de la Société, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social du 8, rue Marcel Dassault - 21000 DIJON au 64 E, rue Sully - 21000 DIJON à compter du même jour et de modifier en conséquence 4 des statuts.

Pour avis

L2501671

## GRIGNOTE

Société par actions simplifiée en cours de transformation en société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros  
Siège social : 19 B Boulevard Georges Clémenceau  
21000 DIJON  
978 821 270 RCS DIJON

## Transformation en SARLU

Par décision du 31 mars 2025, l'Associé Unique a décidé la transformation de la Société en société à responsabilité limitée unipersonnelle à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 1 000 euros, divisé en 100 parts sociales de 10 euros chacune.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par :  
Président : Monsieur Mikael JOVER, demeurant 4A rue Jean-Baptiste Baudin, 21000 DIJON

Sous sa nouvelle forme de société à responsabilité limitée unipersonnelle, la Société est gérée par Monsieur Mikael JOVER, Associé Unique.

POUR AVIS Le gérant

L2501590

ENTREPRISE DEL  
TOSO ET CIESociété par actions simplifiée au capital de 141 546 euros  
Siège social : ZAE La Boulouze, 21110 FAUVERNEY  
300989035 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 31 mars 2025, il résulte que :

Société DT FINANCES, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 1 524 832 euros, dont le siège social est ZAE ZA La Boulouze - 21110 FAUVERNEY, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 983058942, représentée par son gérant Monsieur Pascal DEL TOSO, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Monsieur Pascal DEL TOSO, démissionnaire.

POUR AVIS Le Président

L2501655

## BEAUNE GREEN

Société par actions simplifiée au capital de 7 622,45 euros  
Siège social : 21, rue du Golf - 21200 LEVERNOIS  
428 693 287 RCS DIJON

## Transfert de siège

Aux termes des décisions en date du 17/03/2025, le Président de la Société, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social du 21, rue du Golf - 21200 LEVERNOIS au 64 E, rue Sully - 21000 DIJON à compter du même jour et de modifier en conséquence 4 des statuts.

Pour avis

L2501669

## GREEN IMMO

Société par actions simplifiée au capital de 2 000 euros  
Siège social : 8, rue Marcel Dassault - 21000 DIJON  
830 852 018 RCS DIJON

## Transfert de siège

Aux termes des décisions en date du 17/03/2025, le Président de la Société, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social du 8, rue Marcel Dassault au 64 E, rue Sully - 21000 DIJON à compter du même jour et de modifier en conséquence 4 des statuts.

Pour avis

L2501672

## IMMO NOVAREA

Société civile immobilière de construction-vente au capital de 2 000 euros  
Siège social : 8, rue Marcel Dassault - 21000 DIJON  
834 265 183 RCS DIJON

## TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes des décisions en date du 17/03/2025, le gérant de la Société, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social du 8, rue Marcel Dassault au 64 E, rue Sully - 21000 DIJON à compter du même jour et de modifier en conséquence 4 des statuts.

Pour avis

L2501673

## L.C.D.P

Société par actions simplifiée au capital de 200 000 euros  
Siège social : 8, rue Marcel Dassault - 21000 DIJON  
802 638 890 RCS DIJON

## Transfert de siège

Aux termes des décisions en date du 17/03/2025, le Président de la Société, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social du 8, rue Marcel Dassault au 64 E, rue Sully - 21000 DIJON à compter du même jour et de modifier en conséquence 4 des statuts.

Pour avis.

L2501674

## LCDP PARKINGS

Société par actions simplifiée au capital de 12 500 euros  
Siège social : 8, rue Marcel Dassault - 21000 DIJON  
839 599 388 RCS DIJON

## TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes des décisions en date du 17/03/2025, le Président de la Société, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social du 8, rue Marcel Dassault au 64 E, rue Sully - 21000 DIJON à compter du même jour et de modifier en conséquence 4 des statuts.

Pour avis

L2501675

## TERTIAIRE VALMY

Société civile immobilière de construction-vente au capital de 2 000 euros  
Siège social : 8, rue Marcel Dassault - 21000 DIJON  
793 660 465 RCS DIJON

## TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes des décisions en date du 17/03/2025, le gérant de la Société, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social du 8, rue Marcel Dassault au 64 E, rue Sully - 21000 DIJON à compter du même jour et de modifier en conséquence 4 des statuts.

Pour avis

L2501676

SCI BEAUNE  
BELLECROIX

L'AGE du 27/03/2025 de la SCI «BEAUNE BELLECROIX», capital : 1 000 €, siège : 9 rue d'Alsace - 21200 BEAUNE, 981 456 221 RCS DIJON, a décidé de transférer le siège au 8 rue des Curtilles - 21200 LEVERNOIS à compter du 27/03/2025, et de modifier l'article 4 des statuts. Avis de constitution de la Société publié dans le Journal du Palais, le 14/11/2023 et au BODACC A n°20230220 le 15/11/2023, annonce n°419. Modif résultant du présent avis : Ancienne mention : siège : 9 rue d'Alsace - 21200 BEAUNE. Nouvelle mention : Siège : 8 rue des Curtilles - 21200 LEVERNOIS. Modif faite au GTC de DIJON. L2501682

## TELLUS

Société civile au capital de 1 000 euros  
Siège social : 8, rue Marcel Dassault - 21000 DIJON  
898 753 637 RCS DIJON

## TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes des décisions en date du 17/03/2025, le gérant de la Société, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social du 8, rue Marcel Dassault au 64 E, rue Sully - 21000 DIJON à compter du même jour et de modifier en conséquence 3 des statuts.

Pour avis

L2501677

## GOLFIMMO

Société civile immobilière au capital de 2 000 euros  
Siège social : 8, rue Marcel Dassault - 21000 DIJON  
830 839 452 RCS DIJON

## TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes des décisions en date du 17/03/2025, le gérant de la Société, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social du 8, rue Marcel Dassault au 64 E, rue Sully - 21000 DIJON à compter du même jour et de modifier en conséquence 4 des statuts.

Pour avis

L2501678

## SC C2R

L'AGE du 27/03/25 de la SC «C2R», capital : 1 000 €, siège : 9 r. d'Alsace 21200 BEAUNE, 882 336 282 RCS DIJON, a décidé de : 1) changer à compter du 27/03/25 la dénomination sociale par «BEAUNE ALSACE». Modif. des art. 3 et 16-3 des statuts. 2) transférer le siège au 8 r. des Curtilles 21200 LEVERNOIS à compter du 27/03/2025. Modif. de l'art. 4 des statuts. Avis de constitution de la Société publié dans le Journal du Palais, le 16/03/20 et au BODACC A n°20200054 le 17/03/20, annonce n° 546. Modif résultant du présent avis : Anciennes mentions : dénomination : C2R, siège : 9 r. d'Alsace 21200 BEAUNE. Nouvelles mentions : dénomination : BEAUNE ALSACE, siège : 8 r. des Curtilles 21200 LEVERNOIS. Modif au GTC de DIJON. L2501685

## SCI CRB

L'AGE du 27/03/25 de la SCI «CRB», capital : 1 000 €, siège : 9 r. d'Alsace 21200 BEAUNE, 881 780 373 RCS DIJON, a décidé de : 1) changer à compter du 27/03/25 la dénomination sociale par «LEVERNOIS CURTILLES». Modif des art. 2 et 23-3 des statuts. 2) transférer le siège au 8 r. des Curtilles 21200 LEVERNOIS à compter du 27/03/25. Modif de l'art. 4 des statuts. Avis de constitution de la Société publié au BODACC A n°20200042 le 28/02/2020, annonce n°268. Modif résultant du présent avis : Anciennes mentions : dénomination : CRB, siège : 9 r. d'Alsace 21200 BEAUNE. Nouvelles mentions : dénomination : LEVERNOIS CURTILLES, siège : 8 r. des Curtilles 21200 LEVERNOIS. Modif au GTC de DIJON. L2501689

## ENAR

SAS au capital de 1 000 €  
Siège social : 8, rue de la Vie des Bois - 21370 PRENOIS  
924 893 829 RCS DIJON

Aux termes des décisions unanimes du 25/03/2025, les associés ont décidé de transférer le siège social du 8, rue de la Vie des Bois - 21370 PRENOIS au 8 bis, avenue du Lac - 33990 HOURTIN, ce à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts et ont décidé de nommer M<sup>me</sup> Emmanuelle MAGNIEN épouse LAINE, demeurant 8, rue de la Vie des Bois - 21370 PRENOIS, en qualité de directeur général pour une durée indéterminée à compter du 25/03/2025.

Pour avis.

L2501751

## Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

## Côte-d'Or

**SARL PERRAUD**

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée  
Au capital de 358.180 €  
Siège social : Zone Industrielle «LES TERRES D'OR»  
Rue des Terres d'Or - 21220 GEVREY CHAMBERTIN  
378 945 133 R.C.S. Dijon

**Avis de transformation**

Aux termes d'une délibération en date du 01 Janvier 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter de ce jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

Le siège social de la Société, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

La dénomination de la Société devient PERRAUD, son objet social devient « La société a pour objet le transport public routier de marchandises, la location de véhicules, le terrassement V.R.D, le défrichage et l'évacuation de tous végétaux, déchets verts et gravats, commissionnaire de transport, et pour ce faire l'acquisition, la prise à bail et l'exploitation de tous fonds de commerce se rattachant à ces activités. »

Le capital social reste fixé à la somme de 358.180 €.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, aux conjoints, ascendants ou descendants du cédant, doit être autorisée par la Société.

Madame Karine PERRAUD, gérante, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Madame Karine PERRAUD demeurant 46 bis Route des Grands Crus - 21220 MOREY ST DENIS.

DIRECTEUR GÉNÉRAL : Madame Valentine PERRAUD demeurant 16 A Avenue de la Citadelle - 21240 TALANT.  
Pour avis : La Présidente.

L2501695

**JANIER & SPINA**

La société JANIER & SPINA, SARL capital 2.000 €, 78 rue JJ Rousseau DIJON (21), R.C.S. DIJON 914778949, a été transformée en SCP. Capital : 2.000 €. Siège : 78 rue JJ Rousseau DIJON (21). Objet : Exercice de la profession d'avocat. Gérance : Messieurs JANIER et SPINA.  
L2501742

**CABINET INFIRMIER DE LA VOUGE**

Société civile professionnelle d'infirmiers  
au capital de 2.000 €  
Siège social :  
4 rue Grangier  
21640 GILLY LES CITEAUX  
R.C.S. Dijon 812 564 912

**Avis de modification**

Par PV du 01/04/25, il a été décidé de nommer en qualité de cogérante, pour une durée indéterminée, à compter du 01/04/25, M<sup>me</sup> Amandine BONOT, née le 4/11/1992, demeurant 7 rue des Fortier - 21700 MEUILLEY.

Mention sera faite au R.C.S. de DIJON.

Pour avis : La gérance.

L2501750

**WAFFLE STORE 21**

Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 €  
Siège social : 14, Rue du Golf  
21800 QUETIGNY  
830 306 809 RCS Dijon

Aux termes d'une décision en date du 30 décembre 2024, l'Associée Unique a décidé de transférer le siège social du 14, Rue du Golf, 21800 QUETIGNY au Site Hoover 3 Boulevard Eiffel 21600 LONGVIC à compter du 01/01/2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.  
L2501770

**LE FOURNIL DE L'AUBES ' PAIN**

SAS au capital de 475.000 €  
Siège social : 19 route de Dijon  
21500 MONTBARD  
519 337 075 R.C.S. Dijon

Suivant décisions de l'associé unique en date du 31/03/2025, il a été décidé de réduire le capital de 475.000 € à 131.700 € par voie de réduction du nombre des actions, puis, d'augmenter le capital social d'une somme de 498.300 € pour le fixer à 630.000 € par émission de 49.830 actions de 10 € de valeur nominale chacune. En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés. Ancienne mention : 475.000 € ; Nouvelle mention : 630.000 €.

Pour avis.

L2501790

**SELARL VG CONSEIL**

Valérie GROSJEAN  
Michael BOURLOTTE  
Avocats  
10 rue Jean Giono - 21000 DIJON

**SERVICE ETANCHE**

SARL au capital de 10.000 €  
Siège social :  
LONGVIC (21)  
9 rue des Vieilles Vignes  
R.C.S. Dijon 453 021 537

AG 01/04/2025 : GÉRANCE : ANCIENNE MENTION : Emmanuel D'ANCONA, 19 B route de Dijon, THOREY EN PLAINE (21). NOUVELLE MENTION : Emmanuel D'ANCONA, précité ; Agathe MIHOUBI, 19 B route de Dijon, THOREY EN PLAINE (21).  
RCS : DIJON.

Pour avis : La gérance.

L2501794

**SYSTEMIS CONSEIL**

Tax & Legal  
Avocats  
9 bd de Sévigné - 21000 DIJON

**I-COM**

Société par actions simplifiée au capital de 55.700 €  
Siège social : 11 Boulevard Rembrandt  
21000 DIJON  
R.C.S. Dijon 432 209 427

**Avis de modification**

Par PV du 1<sup>er</sup>/04/25, il a été pris acte de la démission de M. Claude POUX en qualité de président à compter du 1<sup>er</sup>/04/25 et décidé de le remplacer par ECLOLINK, SAS au capital de 26.800 €, sis 11 Boulevard Rembrandt - 21000 DIJON, R.C.S. DIJON 530 357 581, pour une durée indéterminée à compter du 1<sup>er</sup>/04/25. Il a également été décidé de transférer le siège social de la Société 11 Boulevard Rembrandt - 21000 DIJON à compter du 1<sup>er</sup>/04/25 et de modifier l'article 4 des statuts comme suit :

Ancienne mention : 2 bis rue des Perrières - 21000 DIJON.

Nouvelle mention : 11 Boulevard Rembrandt - 21000 DIJON.

Mention sera faite au R.C.S. de DIJON.

Pour avis : Le président.

L2501799



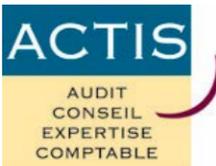
LEGI CONSEILS  
BOURGOGNE  
Cabinet d'Avocats  
21 avenue Albert Camus  
21000 DIJON

**DELAPLAINE**

SCI  
Capital : 25.000 €  
10 Grande Rue  
21110 ROUVRES EN PLAINE  
411 031 743 R.C.S. Dijon

**Avis de transfert du siège et modification d'objet social**

DUA du 22/03/2025 décide d'étendre l'objet social à l'activité 1. de la vente d'actifs devenus inutiles à l'activité de la Société, pourvu que cela n'affecte pas le caractère civil de la Société et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts 2. de transférer le siège social du 10 Grande Rue, 21110 ROUVRES EN PLAINE au 597 rue Dardelain - MARSANNAY-LA-CÔTE (21160) à compter du 22/03/2025, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts. Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de DIJON.  
L2501826

**SNC BEL & PIN**

Société en nom collectif au capital de 20 000 €  
Siège social : 49 Avenue du Lac  
21000 DIJON  
817 417 199 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 31 mars 2025, l'Assemblée Générale a pris acte de la démission de Madame Béatrice PINTO avec effet au 31 mars 2025 et a décidé de ne pas nommer de nouveau cogérant.

L'article 9 des statuts a été modifié en conséquence par la suppression du nom de Madame Béatrice PINTO sans qu'il soit procédé à son remplacement.

Pour avis : La gérance

L2501845

**DISSOLUTION DE SOCIETE****DCLICK SUCCESS**

Société à responsabilité limitée en liquidation  
Au capital de 1.000 €  
Siège : 2 rue des Moulins  
21000 DIJON  
828 967 018 R.C.S. Dijon

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 27 mars 2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Fabrice VEROVE, demeurant 2 rue des Moulins - 21000 DIJON, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 2 rue des Moulins - 21000 DIJON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en Annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.

L2501697

**GUILLAUME JAMIN ELECTRICITE**

GUILLAUME JAMIN ELECTRICITE - Société à responsabilité limitée en liquidation- au capital de 1 000 euros - Siège social : 91 Rue des Marcs d'Or 21000 DIJON - 881 129 811 RCS DIJON : le 31/03/2025 dissolution anticipée & mise en liquidation amiable M. JAMIN Guillaume (91 Rue des Marcs d'Or 21000 DIJON), liquidateur, & siège de la liquidation au siège social.  
L2501702

**SCI FAMILY**

SCI au capital de 152 202 €  
Siège social : 2, rue des Champs Rémy - 21121 FONTAINE LES DIJON  
RCS de DIJON n°821 863 768

**Avis de dissolution**

L'assemblée générale extraordinaire du 27/03/2025 a décidé la dissolution Anticipée de la société à compter du 27/03/2025. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. GAUTHIER Patrice, demeurant 4 chemin du Pinet 83990 SAINT TROPEZ et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de DIJON.  
L2501745

**SCI DE L'AZUR**

Société civile immobilière au capital de 1.000 €  
Siège social : 2 rue de l'Yser  
21850 SAINT APOLLINAIRE  
R.C.S. Dijon 531 932 895

**Avis de dissolution**

L'assemblée générale extraordinaire du 31/03/2025 a décidé la dissolution Anticipée de la société de manière rétroactive à compter du 31/12/2024. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. BIOT Pascal, demeurant 3 rue de la Combe Boulanger à COURTIVRON (21120) et a fixé le siège de la liquidation à son adresse personnelle : 3 rue de la Combe Boulanger à COURTIVRON (21120).

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de DIJON.  
L2501839

**CLOTURE****DE LIQUIDATION****WEBYLUM**

Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 1.000 €  
Siège social : 9 rue Jean-Jacques Rousseau 21000 DIJON  
981 167 166 R.C.S. Dijon

Suivant procès-verbal en date du 14 février 2025, l'assemblée générale extraordinaire a :

- approuvé les comptes de liquidation et donné quitus de sa gestion au liquidateur : GROSMOIRE Antoine ;  
- prononcé la clôture de la liquidation à compter du 14 février 2025.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.

Le liquidateur.

L2501769

**CHANGEMENT DE****REGIME MATRIMONIAL**

43 rue Devosge  
21000 Dijon

**EPOUX SICLON****CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL**

Aux termes d'un acte reçu par Maître Sébastien MIGNEREY, notaire associé, le 28 mars 2025, à la requête des époux ci-après identifiés :

Monsieur Jean Louis Gaspard SICLON et Madame Sylvie Françoise LAURENT, demeurant ensemble à DIJON (21) 7, rue Général Joubert, nés savoir : Monsieur SICLON à MARANS (17) le 6 juin 1948, et Madame LAURENT à CHALON-SUR-SAONE (71) le 16 avril 1954, mariés sous le régime de la séparation de biens au terme de leur contrat de mariage reçu par Me BONNEVIOT, notaire à CHALON-SUR-SAONE (71), le 18 juillet 1980, préalablement à leur union célébrée à la Mairie de GIVRY (71) le 6 septembre 1980.

Faisant usage de la faculté offerte par l'article 1397 du Code civil, sont convenus dans l'intérêt de la famille, de changer entièrement de régime matrimonial.

Ils ont déclaré adopter pour l'avenir le régime de la communauté conventionnelle, avec exclusion des biens immobiliers leur appartenant à titre de propre.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître Sébastien MIGNEREY, notaire à DIJON (21000), 43, rue Devosge.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal judiciaire compétent.  
L2501841

**AVIS DIVERS****M<sup>me</sup> Maria-Lucia DOS REIS FERNANDES**

**Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du DIJON du 17 août 2024 Madame Maria-Lucia DOS REIS FERNANDES, née à DIJON (21000), le 4 mars 1963, célibataire, non liée par un pacte civil de solidarité, de nationalité , décédée à DIJON (21000) (FRANCE) , le 28 février 2025.

A consenti un legs universel au profit de Madame Martine FERNANDES Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Maël VIARD, Notaire à DIJON, 23 rue Buffon le 21 mars 2025, suivant procès-verbal dont la copie authentique a été reçue par le greffe du tribunal judiciaire de DIJON ; il résulte de cet acte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Maître VIARD, notaire à DIJON (21000), 23, Rue Buffon, référence CRPCEN : 21005 dans les conditions de l'article 1007 du Code civil.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis : Maître VIARD

L2501806

**SUCCESSION****VACANTE****SUCCESSION VACANTE**

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M<sup>me</sup> BOBIN Marie décédée le 18/08/2023 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218128980. L2501775

**SUCCESSION VACANTE**

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. DIAKESSE Kiyayua décédé le 28/09/2021 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218132812. L2501776

**SUCCESSION VACANTE**

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. DEMANGEOT Marcel décédé le 02/11/2022 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218132849. L2501777

**SUCCESSION VACANTE**

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M<sup>me</sup> FLEUROT Paulette décédée le 18/01/2020 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218132856. L2501778

**SUCCESSION VACANTE**

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M<sup>me</sup> COUSIN Josette décédée le 12/11/2021 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218132859. L2501779

**SUCCESSION VACANTE**

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M<sup>me</sup> MENGEOLLE Christiane décédée le 28/02/2023 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218132815. L2501780

**SUCCESSION VACANTE**

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. MEGAHED Ibrahim décédé le 09/09/2023 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218128992. L2501781

**SUCCESSION VACANTE**

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. LARTAUD Jean décédé le 01/06/2021 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218121412. L2501782

# Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

## Côte-d'Or

### SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. DANIEL Constantin décédé le 07/01/2020 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218132847. L2501783

### SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M<sup>me</sup> MEUGNIER Charlotte décédée le 05/03/2022 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218128897. L2501784

### SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M<sup>me</sup> BUSI Bernadette décédée le 10/06/2023 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218132819. L2501785

### SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. JACQUOT Michel décédé le 02/11/2023 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218139902. L2501786

### SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 11/03/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. PARENTI Patrick décédé le 13/06/2024. Réf. 0218143835. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. L2501787

### SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. BON Christian décédé le 10/04/2024 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218132841. L2501815

### SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. CLERC Herve décédé le 07/07/2019 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218130803. L2501816

### SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. DANIEL Constantin décédé le 07/01/2020 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218132847. L2501817

### SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. DROULIN Marcel décédé le 01/09/2022 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218128940. L2501818

### SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. MAHIEU Alain décédé le 18/06/2024 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218139909. L2501819

### SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M<sup>me</sup> BRUGNOT Françoise décédée le 07/04/2024 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218142129. L2501820

### SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M<sup>me</sup> CHHUM Thim décédée le 17/11/2022 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218120581. L2501821

### SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M<sup>me</sup> DAMAS Jeannine décédée le 17/01/2024 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218132868. L2501822

### SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M<sup>me</sup> MULLER Jeanne décédée le 27/12/2020 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218132860. L2501823

### SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. MIGLIORINI Alexandre décédé le 25/05/2022 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218095811. L2501834

### TRIBUNAUX EXTERIEURS

### LIQUIDATION

### JUDICIAIRE

### MCE AGENCES

10 avenue des Canuts - 69120 VAULX EN VELIN, R.C.S. LYON : 892 450 354. Etablissement secondaire à DIJON : 892 450 354 - 2024 B 180. Activité : Toute activité se rapportant à l'énergie et à l'environnement; négoce, courtage, intermédiation, distribution, commercialisation et production de tous produits et services se rapportant tant aux énergies et aux matières premières qu'elles incluent, qu'à leurs économies ainsi qu'à des produits et des services se rapportant à l'environnement; toutes activités de conseil, notamment mais non exclusivement en matière d'optimisation de consommation d'énergies et de consommation d'eau. Jugement du tribunal des activités économiques de LYON en date du 19/03/2025 prononçant la liquidation judiciaire. Liquidateur judiciaire : La SELARL MJ SYNERGIE, représentée par Maître Bruno WALCZAK, Maître Michaël ELANCRY ou Maître Etienne ANDRÉ, 136 cours Lafayette, CS 33434 - 69441 LYON CEDEX 03. Date de cessation des paiements : 10/03/2025. L2501756

### LA COMPAGNIE ENERGIES ET TERRITOIRES

1 rue de Liège - 75009 Paris 9<sup>e</sup> Arrondissement. R.C.S. PARIS : 821 868 049. Etablissement secondaire à DIJON : 821 868 049 - 2024 B 120. ACTIVITE : La mise en œuvre de projets de production d'énergie électrique et thermique localement en France et à l'étranger.

Le Tribunal des Activités Économiques de Paris, a prononcé, en date du 20/03/2025, l'ouverture de la liquidation judiciaire sous le numéro P202501136, date de cessation des paiements le 31/01/2025, et a désigné : juge commissaire M. David Sztabolzh juge commissaire suppléant M. Yvon Donval liquidateur SCP BTSG en la personne de Me Stéphane Gorriars 15 rue de l'Hôtel de Ville - 92200 NEUILLY SUR SEINE, les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au bodacc. L2501757

### CENTRE EST PEINTURES DISTRIBUTION

76 rue de Verdun - 69100 VILLEURBANNE, R.C.S. LYON : 410 073 464. Etablissement secondaire à DIJON : 410 073 464 - 2010 B 1319. Activité : Toutes opérations de négoce, de Représentations, import, export, courtage, négoce de peintures matériels et outillage. Jugement du tribunal des activités économiques de LYON en date du 26/03/2025 prononçant la conversion en liquidation judiciaire. Liquidateurs judiciaires : La SELARL JEROME ALLAIS, représentée par Maître Jérôme ALLAIS, immeuble l'Europe, 62 rue de Bonnel - 69003 LYON, la SELARL MJ SYNERGIE, représentée par Maître Bruno WALCZAK, Maître Michaël ELANCRY ou Maître Etienne ANDRÉ, 136 cours Lafayette, CS 33434 - 69441 LYON CEDEX 03. L2501758

### KAPORAL

20 boulevard Ampère - 13014 MARSEILLE 14E ARRONDISSEMENT, R.C.S. MARSEILLE : 499 454 874. Etablissement secondaire à DIJON : 499 454 874 - 2013 B 1025. Activité : Vente de prêt à porter hommes, femmes, enfants et accessoires s'y rapportant. Jugement du tribunal des activités économiques de MARSEILLE prononce en date du 27 mars 2025, la liquidation judiciaire sous le numéro 2025J00341, date de cessation des paiements le 14 février 2025, désigne liquidateur. Les mandataires, mission conduite par Me Hamida Radhouani, 55 rue Sylvabelle - 13006 MARSEILLE et Me Simon LAURE, 16 boulevard Notre Dame Le Grand Sud - 13006 MARSEILLE, les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : non concernée. L2501759

### PROCEDURE

### DE SAUVEGARDE

### L.B.G.

21510 ÉCHALOT, R.C.S. TROYES : 337 546 048. Etablissement secondaire à DIJON : 337 546 048 - 2000 B 546. Activité : Le commerce du bois et ses transformations notamment le sciage et le façonnage.

Par jugement en date du 21/03/2025, le tribunal de commerce de TROYES a ouvert une procédure de sauvegarde à l'égard de : LBG (SAS) inscrit au R.C.S. de TROYES n° 337 546 048 avec une période d'observation de 6 mois jusqu'au 01/06/2025.

DESIGNE Mandataire judiciaire SCP Philippe ANGEL - Denis HAZANE - Sylvie DUVAL, en la personne de Maître Denis H ZANE, 32 boulevard Victor Hugo - 10000 TROYES.

Le mandataire judiciaire devra déposer la liste des créances dans les 15 mois à compter du terme du délai de déclaration des créances. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire sus-désigné dans les deux mois à compter de la date de publication au BODACC. L2501760

### TRIBUNAL DE COMMERCE

### DE DIJON

### LIQUIDATION

### JUDICIAIRE

#### Jugement du 25 mars 2025

**SARL POURRIER**, 26 Rue Musette, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 483 840 757. Pâtisserie. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 10 Novembre 2024, désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814 -13 du code de commerce à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés. L2501717

#### Jugement du 25 mars 2025

**SAS SJ CONSTRUCTION**, 65 Route de Seurre, 21200 Beaune, RCS Greffe de Dijon 837 925 072. Activité des économistes de la construction. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. L2501723

**SARL JDSK CONSULTING**, 99 Rue du Faubourg Saint-Nicolas, 21200 Beaune, RCS Greffe de Dijon 791 606 767. Construction de maisons individuelles. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. L2501724

**SAS LES 2 SOEURS**, 121 Rue de Jouvence, 21121 Fontaine-lès-Dijon, RCS Greffe de Dijon 887 813 665. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. L2501725

**SARL BRIN D'ELEGANCE**, 14 Rue Charrue, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 982 759 896. Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. L2501726

**SAS SPORES**, 64 A Rue Sully, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 840 663 231. Ingénierie, études techniques. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, rue Marbotte - 21000 Dijon. L2501727

**SAS SASU KURMEHAJ**, 2 Place Jacques Prevert, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 950 832 923. Travaux de peinture et vitrerie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, rue Marbotte - 21000 Dijon. L2501728

**SAS HAIR GOLD (HG)**, 64 TER Avenue du Drapeau, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 913 062 782. Coiffure. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, rue Marbotte - 21000 Dijon. L2501729

**SARL DELSENS**, 4 Grande Rue, 21700 Nuits-Saint-Georges, RCS Greffe de Dijon 789 238 276. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, rue Marbotte - 21000 Dijon. L2501730

**SARL FADO A MESA**, 83 Rue Jean-Jacques Rousseau, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 807 475 892. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. L2501739

#### Jugement du 26 mars 2025

**SAS IMATIC**, 34 route des Ecoles, 88100 Saint-Die-des-Vosges, RCS Greffe d'Epinal 505 580 548. Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation. Jugement convertissant la procédure de sauvegarde en procédure de redressement désignant administrateurs SELARL AJRS représentée par Maître Marlène LOISEAU 13, rue de Montigny - 21000 Dijon et Scp Abitbol-Rousselet Représentée Par Me Joanna Rousselet 38, avenue Hoche - 75008 Paris 08 avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes de gestion. L2501708

#### Jugement du 25 mars 2025

**MALLAY Joanna**, 12B rue Dominique Guerin, 21610 Fontaine-Française, RCS Greffe de Dijon 888 849 155. Coiffure. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, en application du II de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 31 Janvier 2025, désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2501706

**SARL BENIKOZAHOME**, 6 Rue du 19 Mars 1962, 21600 Longvic, RCS Greffe de Dijon 981 076 599. Commerce de détail de meubles. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 10 Mars 2025, désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 -2 et L. 814-13 du code de commerce. L2501714

**SARL BANCERZ & CO**, 3 Rue Dietsch, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 953 696 911. Débits de boissons. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 25 Octobre 2023, désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, rue Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2501715

**SARL LA FABRIQUE DE CORTON**, 13 Rue du Château, 21550 Ladoix-Serrigny, RCS Greffe de Dijon 984 389 544. Fabrication de biscuits, biscottes et pâtisseries de conservation. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 23 Janvier 2025, désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2501716

**SAS ELEZI GRUPPE**, 23 Boulevard Georges Clémenceau, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 821 600 087. Travaux de peinture et vitrerie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 25 Octobre 2023, désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2501718

**SAS CONCEPT FIBRE OPTIQUE (CFO)**, 17 E Rue Caroline Aigle, Apt 0515-1<sup>er</sup> Étage, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 915 264 691. Travaux d'installation électrique dans tous locaux. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 25 Octobre 2023, désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, rue Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2501719

**SARL MY LIL BOXX**, 4 Rue des Bleuets, 21800 NEUILLY-CRIMOLOIS, RCS Greffe de Dijon 902 063 742. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 25 Octobre 2023, désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814 -13 du code de commerce. L2501720

**SAS DIJON PISCINE SPA (D.P.S)**, 28B Rue D'Hauteville, 21121 Daix, RCS Greffe de Dijon 888 416 203. Autres travaux spécialisés de construction. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 25 Octobre 2023, désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2501721

**SARL BURGER VICTOIRE**, 18 Boulevard de Verdun, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 932 193 436. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Janvier 2025, désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2501722

### PROCÉDURE

### DE SAUVEGARDE

#### Jugement du 25 mars 2025

**SAS FREMJA NETWORK**, 2 Rue René Char, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 921 645 313. Activités des sièges sociaux. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de sauvegarde et désignant mandataire judiciaire SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 -2 et L. 814-13 du code de commerce. L2501707

## Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

## Côte-d'Or / Yonne

## REDRESSEMENT

## JUDICIAIRE

Jugement du  
25 mars 2025

**SAS AMTP**, 2 Rue en Clairvot, 21850 Saint-Apollinaire, RCS Greffe de Dijon 908 087 398. Activités d'architecture. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 25 Octobre 2023, désignant mandataire judiciaire SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2501710

**SAS TACTICAL PROTEC EVENTS**, 5 Rue Voltaire, 21140 Semur-en-Auxois, RCS Greffe de Dijon 948 824 446. Autre mise à disposition de ressources humaines. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 23 Avril 2024, désignant administrateur SELARL AJRS représentée par Maître Marlène LOISEAU 13, rue de Montigny - 21000 Dijon avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion, mandataire judiciaire SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2501711

**SAS LINA FIBRE OPTIQUE**, 8 Place Saint-Exupéry, 21200 Beaune, RCS Greffe de Dijon 883 062 119. Travaux d'installation électrique dans tous locaux. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 25 Février 2025, désignant mandataire judiciaire SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, rue Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2501712

**SARL ART JUNA**, 29 Rue Monge, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 751 408 584. Commerce de gros (commerce interentreprises) d'autres biens domestiques. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Février 2025, désignant mandataire judiciaire SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, rue Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2501713

## CLÔTURE POUR

## INSUFFISANCE D'ACTIF

Jugement du  
25 mars 2025

**SARL TRANS SEREIN**, Route Départementale 11, 21210 La Motte-Ternant, RCS Greffe de Dijon 494 541 204. Transports routiers de fret interurbains. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2501709

**SAS LABORATOIRE IN GRATIA HERBARUM**, 12 Rue Jehan de Marville, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 828 162 297. Fabrication de parfums et de produits pour la toilette. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2501731

**SARL GROUPE ALLURE**, 60G Avenue du 14 Juillet, 21300 Chenôve, RCS Greffe de Dijon 500 006 903. Activités des sociétés holding. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2501732

**SAS 2c2p**, 8 B Rue Saint-Vincent de Paul, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 894 190 248. Boulangerie et boulangerie-pâtisserie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2501733

**SARL MARQUET MUSIQUE**, 46 Rue de Lorraine, 21200 Beaune, RCS Greffe de Dijon 750 964 744. Commerce de détail d'autres équipements du foyer. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2501734

**SARL LA PAPERIE POLLIENNE**, 14 Avenue du Général de Gaulle, 21320 Pouilly-en-Auxois, RCS Greffe de Dijon 851 558 544. Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2501735

**SARL JOURDIN**, 40 Avenue du Maréchal Leclerc, 21500 Montbard, RCS Greffe de Dijon 885 338 913. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2501736

**SAS LES FERMETURES DIJONNAISES**, 16 Rue du Commerce, Zac des Charrières, 21800 Quetigny, RCS Greffe de Dijon 830 780 094. Commerce de détail de quincaillerie, peintures et verres en petites surfaces (moins de 400 m²). Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2501737

**SARL JPCP**, 25 Rue Godrans, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 883 511 701. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2501738

## Yonne

## MODIFICATION

## DE STATUTS

DE OLIVEIRA  
BAPTISTA

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros  
Siège social : ZI Terres du Canada  
Rue Saint Exupéry, 89470  
MONETEAU  
917 701 575 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision en date du 31 mars 2025, l'Associée Unique a décidé de transférer le siège social ZI Terres du Canada - Rue Saint Exupéry, 89470 MONETEAU au 23 Bis rue de la Fête Dieu - 89470 MONETEAU avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> mars 2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.  
L2501591

EARL DU CHÊNE  
MERLIN

EARL au capital de 168.980,00 Euros  
Siège social :  
Terre de Villebrat - 89100 VILLEROY  
422 162 453 R.C.S. Sens

Le 17 mars 2025, la collectivité des associés a décidé de compléter le libellé de l'adresse du siège social comme suit : 2 Terre de Villebrat - 89100 VILLEROY, avec effet rétroactif au 3 décembre 2024.

Cette décision ne transfère pas le siège social.  
Pour avis : La gérance.  
L2501659

**SYSTEMIS CONSEIL**  
Tax & Legal  
Avocats  
9 bd de Sévigné - 21000 DIJON

SCEA DES 2  
FOURS

Société civile d'exploitation agricole au capital de 298.000 Euros  
Siège social :  
5 rue de la Fontaine  
89560 FOURONNES  
R.C.S. Auxerre 819 517 632

Par PV du 28/03/25, le capital social a été augmenté de 9.600 € pour être porté à 307.600 €, par voie d'apports en nature. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

ANCIENNE MENTION : CAPITAL : 298.000 €  
NOUVELLE MENTION : CAPITAL : 307.600 €

Pour avis : Le gérant.

L2501747

SCEA GUDIN &  
FILS

Société civile d'exploitation agricole au capital de 1.524,49 Euros  
Siège social : 89310 JOUANCY  
348 600 545 R.C.S. Auxerre

Aux termes de l'assemblée générale en date du 26 février 2025, la collectivité des associés a décidé :

- De réduire le montant du capital social de 39,49 € pour le ramener à 1.485,00 € ;

- De compléter le libellé de l'adresse du siège social par 6 rue de la Fontaine - 89310 JOUANCY ;

- De proroger la société d'une durée de 85 ans, reportant ainsi son terme au 25 novembre 2123 ;

- De nommer M. Romain GUDIN, demeurant à JOUANCY (89310), 3 route de Soulangy aux fonctions de gérant et pour une durée non limitée.

Pour avis : La gérance.

L2501754

## AVOCATS VIGNET ASSOCIÉS

SCP D'AVOCATS INTER-BARRAUX  
1, place du Palais de Justice  
89000 AUXERRE  
18, rue du Général Leclerc  
89100 SENS  
Tél : 03 86 52 60 00  
www.avocats-vignet.fr

## SOFRA HOLDING

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée

Au capital de 156.400 Euros  
Siège social :  
15 rue Valentin Privé - 89300 JOIGNY  
434 784 583 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 31 mars 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 156.400 €.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société.

Monsieur François CACHOT, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Madame Sophie CACHOT née PORTE Demeurant 15 rue Valentin Privé - 89300 JOIGNY.

COMMISSAIRE AUX COMPTES confirmé dans ses fonctions : La société BDO IDF.

La société n'a pas de commissaire aux comptes suppléant.

Pour avis, le Président.

L2501804

TANGRAM  
NOTAIRES

## DOMAINE FLORUS

Société civile d'exploitation viticole  
Au capital de 55.000,00 Euros  
Siège social DRACE (69220)  
31 impasse de la Serve Coupon  
R.C.S. Villefranche Tarare 445 278 690

Aux termes d'un acte reçu par Maître Frank KOSMAC, notaire à BAR SUR SEINE (Aube), le 14 mars 2025, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de l'Aube, le 6 mars 2025, référence 2025N415, Madame Corinne CHAZAL née BAILLY a démissionné de ses fonctions de gérant ; Monsieur Charly NICOLLE, demeurant à CHENEY (89700), 12 rue de la Croix Blanche, est nommé gérant pour une durée indéterminée ; le siège social est transféré à FLEYS (89800), 17 rue des Prés Girots.

DENOMINATION : DOMAINE FLORUS.

CAPITAL SOCIAL : 55.000,00 €  
OBJET SOCIAL : l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural et plus particulièrement viticoles. Dans ce cadre, elle peut notamment exploiter et gérer les biens agricoles apportés ou mis à disposition par les associés, achetés, créés ou pris à bail par la société.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des Sociétés.

TRANSMISSION DES PARTS SOCIALES : librement cessible entre associés lorsque la société a deux associés. Soumises à l'agrément de la collectivité des associés se prononçant par décision extraordinaire pour les transmissions à des tiers. En cas de décès, les héritiers ou ayants droit de l'associé décédé sont associés de plein droit lorsqu'ils étaient eux-mêmes déjà associés auparavant, sous réserve de la justification de leur qualité héréditaire.

GERANCE : Monsieur Charly NICOLLE, demeurant à CHENEY (89700), 12 rue de la Croix Blanche.

Immatriculation au R.C.S. d'AUXERRE.

Pour avis : Maître Frank KOSMAC.

L2501807

ifac avocats  
le bon conseil

28 boulevard du 14 Juillet  
10000 TROYES

## SCI DU PORT

SCI au capital de 500 Euros  
Siège social :  
1 rue du Port - 89430 TANLAY  
430 361 188 RCS Auxerre

L'AGE du 30/01/2025 a décidé d'étendre l'objet social à «gestion de la propriété d'une maison d'habitation sise à TANLAY (89430) 1 rue du Port et la jouissance dudit bien immobilier au profit des associés fondateurs de la société».

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.  
L2501810



## AVOCATS VIGNET ASSOCIÉS

SCP D'AVOCATS INTER-BARRAUX  
1, place du Palais de Justice  
89000 AUXERRE  
18, rue du Général Leclerc  
89100 SENS  
Tél : 03 86 52 60 00  
www.avocats-vignet.fr

## CLUB 99

SAS au capital de 20.000 Euros  
Siège social :  
20 rue de la Pépinière - 89100 SENS  
319 332 003 RCS Sens

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'Associée Unique en date du 25 mars 2025, il résulte que le mandat de la société BDS AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire, est arrivé à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.

Pour avis : La Présidente.

L2501829

LEGI SOCIÉTÉ  
D'AVOCATS  
CONSEILS

LEGI CONSEILS  
BOURGOGNE  
Cabinet d'Avocats  
21 avenue Albert Camus  
21000 DIJON

## W.A SAS

Société par actions simplifiée au capital de 37 000 euros  
4 rue de Champlain Milly  
89800 CHABLIS  
444 843 163 RCS AUXERRE

Avis de réduction  
de capital

DUA 28/03/2025 décide d'une réduction du capital social d'un montant de 18 848 euros, non motivée par des pertes, par rachat et annulation de 1848 actions. Les statuts sont modifiés comme il suit :

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL  
«Le capital social est fixé à DIX HUIT MILLE CINQ CENT VINGT (18 520) euros. Il est divisé en 1 852 actions de 10 euros chacune, de même catégorie, entièrement souscrites et libérées.»

L2501833

## POURSUITE D'ACTIVITE

L'EXPERTISE COMPTABLE  
HAUTE FIDÉLITÉ

Eficio

90 Rue Pascal  
77000 Vaux le Pénil

## SENY SARL

au capital de 10 000 Euros  
Siège social : 1 rue Henri Cavallier  
89100 ST DENIS LES SENS  
753 435 320 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 31 mars 2025, l'AGE des associées, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.  
L2501749

L'EXPERTISE COMPTABLE  
HAUTE FIDÉLITÉ

Eficio

90 rue Pascal  
77000 VAUX LE PÉNIL

LEROY  
MENUISERIE

LEROY MENUISERIE, SARL au capital de 200 €, siège social : 6 rue de l'Asile - 89340 VILLENEUVE LA GUYARD, 903 703 734 R.C.S. SENS. Aux termes d'une décision en date du 31 mars 2025, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.  
L2501768

## CLOTURE

## DE LIQUIDATION



## L'ARTBRE

Société à responsabilité limitée en liquidation  
Au capital de 11.400 Euros  
Siège : 7 rue des Artisans  
89100 COURTOIS SUR YONNE  
Siège de liquidation : 2 Route des Néfriers  
89140 VILLENVOTTE  
490 055 340 R.C.S. Sens

L'Assemblée Générale réunie le 20 mars 2025 au 2 Route des Néfriers - 89140 VILLENVOTTE a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Isabelle SIMON, demeurant 2 Route des Néfriers - 89140 VILLENVOTTE, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le Liquidateur.

L2501824

## EMESE

Société civile immobilière en cours de liquidation au capital de 1.000,00 Euros  
Siège social : 27 rue Richebourg  
89100 SENS  
Siège de liquidation :  
13 avenue Jean Monnet  
14000 CAEN  
Liquidatrice :  
M<sup>me</sup> Sabah-Aurora AL - HALABI,  
épouse DAHI demeurant  
13 avenue Jean Monnet  
14000 CAEN  
822 064 788 R.C.S. Sens

## Clôture de liquidation

Aux termes d'une décision en date du 31/12/2024, la collectivité des associés a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus à la liquidatrice, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation, à compter de ce jour.

Les actes, pièces et comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SENS.

La liquidatrice.

L2501843

RELATIONS  
CLIENTS

03.80.68.23.65.  
relationclient.jdp  
@legalnet.org

## COMPTABILITÉ

03.80.68.23.69.  
direction.jdp  
@legalnet.org

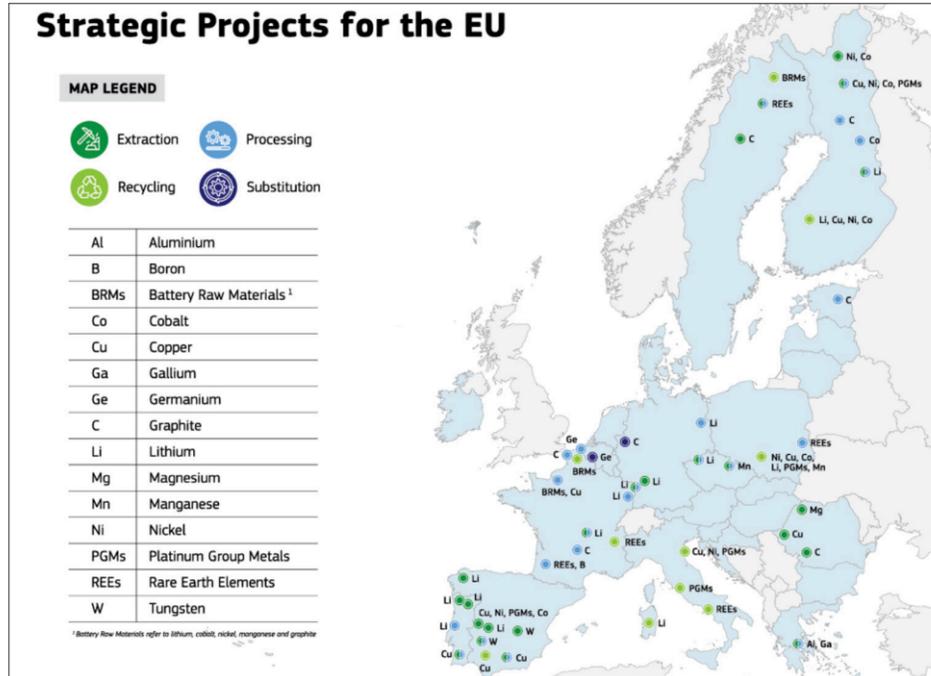
# Europe

**Matières premières critiques. Ces projets visent à plus de souveraineté dans l'approvisionnement de ces matériaux à destination de la Défense ou de la transition écologique et numérique.**

## 47 projets stratégiques identifiés

La Commission a adopté, pour la première fois, une liste de 47 projets stratégiques afin de stimuler les capacités nationales concernant les matières premières stratégiques, ce qui renforcera à son tour la chaîne de valeur européenne des matières premières et diversifiera les sources d'approvisionnement. Ces projets marquent une étape importante dans la mise en œuvre du règlement sur les matières premières critiques, dont l'objectif est de garantir que l'extraction, la transformation et le recyclage des matières premières stratégiques en Europe répondent à respectivement 10 %, 40 % et 25 % de la demande d'ici à 2030. En aidant l'Europe à atteindre ces objectifs, les nouveaux projets stratégiques contribuent de manière significative aux transitions écologique et numérique de l'Europe, tout en soutenant l'industrie de la défense et les industries aérospace européennes.

Les 47 nouveaux projets stratégiques sont situés dans 13 États membres de l'Union (voir carte). Ils englobent un ou plusieurs segments de la chaîne de valeur des matières premières, avec 25 projets consacrés à des activités d'extraction, 24 à des activités de transformation, dix à des activités de recyclage et deux à la substitution de matières premières. Il s'agit notamment de projets



concernant le lithium, le nickel, le cobalt, le manganèse et le graphite, qui profiteront particulièrement à la chaîne de valeur de l'UE pour les matières premières utilisées dans la fabrication des batteries. Ces projets permettront à l'UE d'atteindre pleinement ses objectifs pour 2030 en ce qui concerne l'extraction, la transformation et le recyclage pour le lithium et le cobalt et de réaliser des progrès substantiels pour le graphite, le nickel et le manganèse. Par ailleurs, d'autres

projets stratégiques concernant le magnésium et le tungstène renforceront la résilience de l'industrie de la défense de l'UE, qui dépend de l'utilisation de ces matériaux.

### SIMPLIFICATION

Pour devenir opérationnels, les 47 projets stratégiques ont besoin d'un investissement total en capital estimé à 22,5 Mds €. Ils pourront bénéficier d'un soutien coordonné de la Commission, des États membres et

des institutions financières à cet effet, notamment en ce qui concerne l'accès au financement et le soutien pour entrer en contact avec les acheteurs concernés. La procédure d'octroi des autorisations ne dépassera pas 27 mois pour les projets d'extraction et 15 mois pour les autres projets. À l'heure actuelle, elles peuvent durer de 5 à 10 ans.

Source : Commission européenne

**Politique européenne. La discussion a eu lieu durant la séance plénière.**

## Renforcer l'économie et la défense

Mardi 1<sup>er</sup> avril, les députés ont débattu du commerce, de la défense et de la compétitivité avec les présidents du Conseil européen, António Costa et la présidence de la Commission européenne Ursula von der Leyen, plaidant pour renforcer l'économie et la défense de l'Union.

António Costa, a souligné le « sentiment d'urgence » des dirigeants pour renforcer la compétitivité de l'Europe et créer les conditions propices à davantage d'investissements dans la défense. Le sommet du 20 mars a marqué un tournant dans la quête d'une Union européenne plus forte et souveraine, a-t-il ajouté. Soulignant que seule une économie plus prospère garantirait les ressources nécessaires pour investir dans notre défense, il a appelé à prendre des mesures significatives pour combler les

écarts d'innovation et de productivité et réduire les formalités administratives.

Ursula von der Leyen, Présidente de la Commission, a exposé sa stratégie face aux droits de douane imposés par les États-Unis : « Notre objectif, c'est une solution négociée », a-t-elle déclaré. Toutefois, l'Europe dispose « d'un plan efficace pour riposter et nous l'utiliserons », a-t-elle ajouté, s'engageant à diversifier les relations de l'UE avec d'autres partenaires et à « libérer le marché unique ». Elle a annoncé que la Commission présenterait des propositions au cours du mois à venir afin d'éliminer les obstacles au marché unique et d'empêcher l'apparition de nouveaux obstacles.

### INTERVENTIONS DES DÉPUTÉS

Concernant les droits de douane américains, de nombreux

députés ont souligné la nécessité de renforcer l'autonomie stratégique et la résilience de l'Union. Pour y parvenir, ils souhaitent une économie de marché simplifiée, qui passe par une réduction de la charge administrative. Certains ont toutefois averti que les réformes économiques ne devraient pas compromettre les objectifs du Pacte vert.

Évoquant l'Ukraine, de nombreux députés ont appelé à l'application de sanctions à l'encontre de la Russie, à l'utilisation des avoirs russes gelés pour reconstruire l'Ukraine et au renforcement des engagements en matière de sécurité pour le pays. D'autres ont souligné qu'une attention égale devait être accordée à la situation au Moyen-Orient, mettant en garde contre une politique étrangère européenne de deux poids, deux mesures.

Certains députés ont critiqué la

position de la Hongrie au sein du Conseil européen, faisant valoir qu'en bloquant les décisions, elle compromettrait la capacité de l'Union à agir efficacement en temps de crise. Des inquiétudes ont également été exprimées au sujet de l'évolution démocratique dans le pays, des appels étant lancés pour que des mesures soient prises afin de protéger les droits fondamentaux et les valeurs européennes.

En ce qui concerne la migration, plusieurs députés ont souligné la nécessité d'une approche coordonnée en matière de retour, préconisant des voies de retour plus sûres et plus efficaces. Ils ont également appelé à des partenariats plus efficaces avec les pays d'origine, afin de s'attaquer aux causes profondes de la migration.

Source : Parlement européen

## Justice

**LE RASSEMBLEMENT NATIONAL CONDAMNÉ EN PREMIÈRE INSTANCE POUR DÉTOURNEMENT DE FONDS EUROPÉENS.** L'ancienne présidente du Rassemblement national (RN) et ancienne eurodéputée (de 2004 à 2017) Marine Le Pen a été condamnée, lundi 31 mars, à quatre ans de prison dont deux avec sursis (la partie ferme peut être aménageable, sous bracelet électronique), à 100.000 euros d'amende, et surtout à cinq ans d'inéligibilité avec une exécution provisoire pour avoir profité selon les juges d'un « système » permettant de rémunérer des assistants parlementaires travaillant pour le parti RN avec des fonds européens. Les juges ont estimé le préjudice pour le Parlement européen à plus de 4 M€. Cette condamnation en première instance pourrait la priver d'une candidature à l'élection présidentielle en 2027 sauf si le jugement était revu en appel. Ce n'est pas exclu : la cour d'appel de Paris a annoncé le 2 avril qu'un procès pourrait se tenir dès 2026. Pour l'avocat du Parlement européen, Patrick Maisonneuve, les juges ont relevé durant tout le procès une « posture de déni » justifiant le risque de récidive qui ont motivé la condamnation à la peine d'inéligibilité.

## Taxes douanières

**« LIBERATION DAY » : DONALD TRUMP TAXE LES PRODUITS EUROPÉENS À 20%.** Donald Trump a signé mercredi 2 avril un décret imposant des « droits de douane réciproques » dans le monde entier, à l'occasion de son fameux « Jour de la Libération » : 20% pour l'Union européenne, 34% pour la Chine, 10% pour le Royaume-Uni notamment, ainsi que des droits de douane plancher de 10% pour tous les produits étrangers entrant sur le sol américain. Ces nouveaux droits de douane sont entrés en vigueur le 5 avril (pour les droits de douane d'au moins 10%) et le 9 avril (pour les droits de douane majorés visant les géants comme la Chine et l'Union européenne). Les voitures importées aux États-Unis se voient par ailleurs depuis jeudi imposer 25% de droits de douane supplémentaires. D'autres taxes pourraient suivre.

## Tendance

**« I DON'T WANNA BE FRENCH », LA TREND ANTI-FRANCE CARTONNE.** La « trend » (tendance virale) « I don't wanna be French » (Je ne veux pas être Français, en VF), a envahi TikTok avant de séduire une partie de l'Europe. Détournant un vers de la chanson de Lady Gaga Bad Romance « I don't wanna be friends » (je ne veux pas qu'on soit amis), elle brocarde allégrement un art de vivre à la française qui doit beaucoup aux séries et aux fantasmes : les Français, leur cuisine au beurre et leur hygiène douteuse selon les Italiens, nuls sur les terrains selon les Espagnols (on parle bien sûr de foot), qui brandissent quelques fleurons de leur propre imaginaire national (patrimoine et drapeaux hauts levés), avec la phrase *I don't want to be french* en slogan. Les Français n'ont pas tardé à répliquer à grand coup de défilé du 14 juillet, de JO 2024, de plats gastronomiques, de grandes maisons de couture, de paysages sublimes et... de leurs cartes Vitale. Même l'ancien Premier ministre Gabriel Attal y est allé de son petit film. À l'heure du réarmement français, cette montée de chauvinisme qui se contente pour l'instant de vidéos bon enfant ressemble quand même à un « signal faible », comme disent les analystes de données.

Emmanuelle de Jesus

en bref

**Essai.** La gamme du constructeur japonais s'enrichira cet été avec le lancement d'une version exclusivement électrique de la nouvelle génération de son SUV star au design affirmé.

# Suzuki e Vitara : première 100 % électrique

La quasi totalité de la gamme Suzuki est désormais électrifiée. Un exemple presque unique sur le marché. Mais elle ne compte encore aucune voiture totalement électrique. Une affaire de quelques mois. Pour débiter son aventure 100% électrique, le constructeur japonais a choisi un de ses modèles les plus emblématiques : le Vitara. Bonne pioche car le SUV japonais remporte un franc succès commercial international avec plus de quatre millions d'unités vendues en 37 ans à travers les 190 pays où il est diffusé. C'est ce qu'on appelle un best seller planétaire. De quoi espérer voir le e Vitara rencontrer la même audience sans frontières.

Le e Vitara a été dévoilé au public européen en janvier dernier à l'occasion de la 101e édition du Salon de Bruxelles, le premier rendez-vous automobile majeur de l'année. Inspiré par le concept « Emotional Versatile Cruiser » (inutile de traduire), l'inédit SUV japonais se distingue au premier coup d'oeil par son design personnel, concentrant tous les codes du genre : face avant verticale, capot plat sculpté, ailes bodybuiltées cernées d'élargisseurs soulignant les passages de roues, ligne de toit fuyant lui donnant un faux-air de coupé,



renforcé par les poignées de portes arrière cachées dans les montants latéraux, blocs feux arrière à LED surélevés, peintures bicolores... Le tout est agrémenté de généreuses protections avant, arrière et latérales appréciables dans la circulation urbaine pour absorber les petits chocs.

L'ensemble surprendra ceux qui sont habitués au style plutôt consensuel des précédents Vitara.

Pour autant, le e Vitara reste dans les mensurations raisonnables qui ont contribué à son succès : 4,27m de long pour 1,80m de large et 1,63m de haut. Rien d'exces-

sif mais de quoi assurer une polyvalence sans lacune tout en conservant ses aptitudes appréciées dans les centres-ville où son rayon de braquage limité (5,2m) constitue un autre de ses atouts.

Le e Vitara exprime la volonté de Suzuki d'améliorer la qualité de présentation

intérieure de ses nouveautés. Avec en particulier des harmonies deux-tons, là où le noir régnait en maître. C'est visuellement valorisant. Evidemment, la planche de bord est 100% numérique avec une dalle de grande taille se prolongeant jusqu'à l'extrémité de la console centrale réunissant l'ensemble des informations de conduite et d'info-divertissement.

## TECHNOLOGIE ET TARIF JUSTE

Elaboré sur la nouvelle plate-forme « Heartect-e », exclusivement dédiée aux véhicules électriques du constructeur, le e Vitara est proposé sur le marché européen avec deux niveaux de puissance des batteries lithium-fer-phosphate : 49 kWh et 61kWh. Elles sont associées à des blocs électriques développant 106 (144ch), 128 (174ch) et 135 kW (184ch). Une version quatre roues motrices est proposée avec la batterie et le moteur les plus puissants. Un mode « trail » faisant office de différentiel à glissement limité facilitera les évolutions hors bitume du e Vitara en maîtrisant le patinage, en agissant sur les freins et le couple moteur

sur les roues opposées. Avec un poids dépassant à peine les 1700kg pour la version la moins lourde, le e Vitara s'en sort plutôt correctement pour un véhicule 100% électrique.

Assemblé en Inde sur le site de Suzuki Moto Gujarat, l'inédit Vitara 100% électrique est attendu sur le marché européen cet été. Si ses tarifs ne sont pas encore fixés, ils devraient être en rapport avec la philosophie du constructeur qui est de proposer des modèles bénéficiant d'un bon rapport prix-prestations. C'est la recette de Suzuki en Europe en général et en France en particulier où la marque poursuit sa montée en puissance avec constance. Après un exercice 2023 marqué par une progression spectaculaire de 48%, Suzuki a confirmé l'an dernier avec une hausse de plus de 10% de ses immatriculations (26.462) sur un marché en recul global de 3,2%. Ces performances confortent le positionnement de la marque, rappelé par Stéphane Magnin, le directeur de l'activité automobile en France : « offrir la bonne technologie au tarif le plus juste pour le client ».

Dominique Marée



**Essai.** Proposition unique sur le marché, la petite anglaise décapotable se met au goût du jour esthétiquement et adopte la présentation intérieure de la nouvelle génération.

# Mini Cabrio : sans rivale

**N**i tout à fait la même, ni tout à fait une autre. Basée sur l'ancienne génération Mini, ce qui n'est pas un défaut rédhibitoire, la version Cabrio évolue pour se rapprocher esthétiquement des dernières nouveautés de la marque anglaise du groupe BMW.

A l'extérieur, il s'agit d'une adaptation au nouveau design avant de la nouvelle « Mini Family » comme on le dit chez le constructeur d'Oxford avec en particulier une calandre redessinée et des optiques remodelées. A l'arrière par contre, la Cabrio conserve ses blocs feux à LED caractéristiques. Ils sont personnalisables. Modernisée sans excès, la silhouette de la Mini Cabrio préserve son charme.

A l'intérieur, tout change ou presque avec l'adoption de la nouvelle planche de bord en tissu recyclé des nouvelles Mini. L'en-

semble des informations de conduite est regroupé dans le grand disque central numérique OLED. Une petite révolution. Le constructeur en a profité pour enrichir l'équipement avec des technologies embarquées de dernière génération et, notamment, un volant chauffant en série.

Pour le reste, la Mini Cabrio conserve sa capote en toile à commande électrique qui s'efface automatiquement en seulement 18 secondes. On peut également opter pour une ouverte partielle à la manière d'un toit ouvrant pour profiter du plaisir de rouler au grand air dans un maximum de situations. Des opérations qui peuvent être réalisées en roulant jusqu'à 30km/h.

## UN PRIX « MINI »

La Mini Cabrio est disponible avec un choix de trois motorisations : de 163ch à 231ch, deux niveaux de finitions Classic et Favoured



avec en complément quatre offres de packs. La gamme Mini Cabrio débute à 33.450€ pour la Cooper

Classic. Un tarif qui en fait le cabriolet quatre places le plus abordable d'un marché spécifique où elle

n'a aucune rivale véritable. De quoi oublier son coffre riquiqui et peu pratique. Mais on n'achète pas une

voiture plaisir pour son volume de chargement...

**Dominique Marée**

**RIEN.**

C'EST LE MENU DU JOUR  
POUR DES MILLIONS  
DE FRANÇAIS.



POUR AIDER LES PLUS  
VULNÉRABLES À SORTIR  
DE LA PAUVRETÉ  
FAITES UN DON SUR  
[RESTOSDUCOEUR.ORG](http://RESTOSDUCOEUR.ORG)



**Simon Noferi.** Tout juste arrivé d'un restaurant étoilé nantais, le jeune chef a pris en main les rênes de La Closerie à Dijon, récemment transformée par son nouveau propriétaire Pierre Molin, pour proposer une cuisine gourmande et créative, ancrée dans le terroir bourguignon.

# Du local à la carte



**M**ême si la présence d'un grand-père paternel italien dont l'épouse cuisinait de « délicieux plats » transalpins et celle d'une grand-mère maternelle adepte d'une cuisine française plus traditionnelle, experte du « roti de bœuf aux haricots frais et qui préparait elle-même son foie gras », ne sont pas étrangères au « plaisir de cuisiner » que Simon Noferi cultive en lui depuis l'enfance, ce n'est pas, à dire vrai, cela qui l'amena à prendre le chemin des cuisines. Non, ses premières casseroles sont plutôt scolaires. Inscrit dans un cursus classique dont l'assiduité n'est pas le principal ingrédient, il est contraint à la réorientation. « C'est là que je me suis dit que faire à manger m'avait toujours plu. Ainsi, pourquoi pas choisir cette voie pour métier ? ». Pour confronter cette envie à la réalité, habitant Messigny-et-Vantoux, il fait « un petit essai » au restaurant de l'Auberge des Tilleuls, alors dirigé par le chef Alain Rapha. La mayonnaise prend de suite. Il quitte sa première scientifique et se redirige, en 2009, vers un bac pro au CFA de la Noue. Il retourne pour deux ans en alternance à l'Auberge des Tilleuls : « Avec Alain Rapha, j'ai appris toutes les bases de la cuisine, les techniques pour faire une pâte brisée, foncer une tarte, faire une sauce, un jus... ». Simon Noferi complète cette riche mise en bouche par une expérience de traiteur au golf de Norges. « Honnêtement, cela ne m'a pas beaucoup plu, surtout à cause de l'aspect répétitif de la discipline », avoue celui qui commençait à nourrir un appétit pour les desserts de restaurant. « J'ai voulu faire une spécialisation en ce sens, mais malheureusement, je n'ai rien trouvé et je me suis rabattu sur un BTS en hôtellerie-restauration à Saint-Bénigne, à Dijon. » Un

choix qui le conduit à prendre une alternance dans une cafétéria Casino en tant qu'assistant de direction. Astreint à des missions de gestion et orphelin de cuisine, Simon Noferi va se rapprocher de son professeur de cuisine David Vajou avec qui il fera « beaucoup d'extras Chez Copains », une brasserie des halles dijonnaises. Des apartés bistrotonomiques qui vont lui ouvrir de nouvelles portes : « En 2016, David Vajou a trouvé une place de chef à La Potinière sur les bords du lac Léman à Genève et il a pensé à moi comme second de cuisine. » Il restera deux ans à cette adresse, aux 200 à 300 couverts par service, avant de

**« Ce que j'aime avec la cuisine, c'est ce plaisir simple de faire plaisir. »**

En 2019, il jette son dévolu sur une pizzeria à Ville-la-Grand en Rhône-Alpes qu'il rachète et rebaptise L'Endroit. « Comme il y avait un beau four à pizza, j'ai conservé cette activité que j'ai associée à une petite carte traditionnelle assez simple. C'était pour l'essentiel un restaurant ouvrier où l'on faisait de la bonne cuisine maison. » Simon Noferi conservera pendant quatre ans cet établissement avant d'être rattrapé par la crise de la Covid. « En fait, on a survécu aux confinements et on a même très bien redémarré. Puis le remboursement des prêts, la guerre en Ukraine et l'inflation qui a suivi ont fini par nous



Le chef Simon Noferi officie dans les cuisines de La Closerie dans le nouvel écrin de la Maison Philippe Le Bon, dont la décoration est signée par l'entreprise franc-comtoise EK Décoration. Crédit : JDP.

trouver un poste de chef aux Katripices, un bar à vin situé au cœur de la ville suisse. Ces expériences helvétiques l'incitent à tenter l'aventure de l'ouverture de son propre restaurant.

mettre à terre », se souvient le chef qui, après cette liquidation, s'offre une cure iodée à Royan, dans un petit restaurant en bord de plage mêlant bistrotonomie et cuisine du monde.

Reboosté par cette parenthèse estivale, il rejoint ensuite, en novembre 2023, l'abbaye de Villeneuve aux Sorinières, non loin de Nantes. « Le restaurant a une étoile au Michelin. Il est dirigé par Aymeric Depogny. Un chef qui a beaucoup de connaissances, qui a fait ses classes chez Bernard Loiseau à Saulieu et avec qui j'ai pu peaufiner mon identité culinaire, aller plus loin dans ma démarche de cuisinier. »

## UNE MONTÉE EN GAMME 100 % LOCALE

L'envie de revenir à Dijon se fait jour pour Simon Noferi qui y a toute sa famille. Nous sommes en octobre 2024 quand un poste de chef s'ouvre à La Closerie, le restaurant de la mythique Maison Philippe Le Bon à Dijon. Une adresse récemment reprise par Pierre Molin et qui s'apprête à rouvrir après trois mois de travaux. « Tout avait été

refait à neuf et, côté cuisine, les propriétaires voulaient du renouveau et une certaine montée en gamme. On partait d'une page blanche et l'idée m'a beaucoup plu... Ce que je propose aujourd'hui, c'est une cuisine gourmande et créative, ancrée dans le terroir bourguignon, du 100 % local à prix doux », annonce Simon Noferi

**1992**  
Naissance le 29 mars à Troyes.

**2012**  
Obtient un bac pro gestion d'hôtels et restaurants

**2015**  
Décroche un BTS hôtellerie restauration.

**2019**  
Ouvre son propre restaurant : L'Endroit.

**2025**  
Deviens chef de La Closerie de la Maison Philippe Le Bon à Dijon.

qui se réjouit également de la qualité de son équipe dont la moyenne d'âge ne dépasse guère les trente ans. Il est ainsi secondé par Julian Rosario Zapata, passé par la maison Bernard Loiseau, Mégane Berthenet, cheffe de partie, Julio Giannoni, demi-chef de partie et Jérémy Brigand, chef pâtissier, dans la maison Philippe Le Bon depuis plus de dix ans. « Avec mon second, on a des parcours similaires et on voit la cuisine pareil. On a les mêmes techniques de travail. Je pratique énormément la basse température, la cuisson sous-vide, et lui aussi. Du coup, on se comprend parfaitement sans avoir besoin de discuter pendant des heures », confie Simon Noferi, qui pour la suite espère obtenir le label 100 % Côte-d'Or, ce qui ne devrait pas poser problème : « nous avons déjà des escargots qui viennent de Fenay, une pièce de bœuf qui est en label 100 % Côte-d'Or et des pommes de terre de Saint-Julien. Et pour le reste de la carte, je travaille uniquement en français ».

FRÉDÉRIC CHEVALIER



Retrouvez tous nos portraits sur **journal-du-palais.fr**

